

N° 11F0019M au catalogue — N° 397
ISSN 1205-9161
ISBN 978-0-660-09388-8

Direction des études analytiques : documents de recherche

Faible revenu chronique chez les immigrants au Canada et dans ses collectivités

par Garnett Picot et Yuqian Lu

Date de diffusion : le 29 septembre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Faible revenu chronique chez les immigrants au Canada et dans ses collectivités

par

Garnett Picot

Recherche et évaluation, Institut de recherche en politiques publiques
et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

et

Yuqian Lu

Division de l'analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11F0019M N° 397

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-09388-8

Septembre 2017

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Table des matières

Résumé.....	5
Sommaire	6
1 Introduction.....	8
2 Mesure du faible revenu chronique et sources de données.....	9
2.1 Une mesure du faible revenu ajustée selon la région	9
2.2 Mesure de faible revenu chronique	11
2.2.1 L'accent doit-il porter sur les nouvelles périodes ou sur toutes les périodes au cours d'une année donnée?.....	11
3 Résultats : Le faible revenu chronique chez les immigrants dans les années 2000....	12
3.1 Les périodes de faible revenu chez les immigrants sont-elles chroniques ou transitoires?	12
3.2 La prévalence du faible revenu chronique.....	14
3.3 Au sein de quels groupes le faible revenu chronique est-il le plus élevé?	15
3.4 Le faible revenu chronique chez les immigrants, par collectivité.....	17
3.5 Les différences intrinsèques entre les collectivités expliquent-elles les différences dans le faible revenu chez les immigrants?.....	18
3.6 Tendances dans les collectivités, de 2000 à 2012.....	18
4 Conclusion	20
5 Graphiques et tableaux	22
Annexe A : Problèmes liés au choix de la façon de mesurer le faible revenu	44
Annexe B : L'effet de l'étalement du revenu sur cinq ans	45
Bibliographie.....	46

Résumé

Le présent article porte sur le taux de faible revenu chronique chez les immigrants au Canada âgés de 25 ans ou plus pendant les années 2000. Un faible revenu chronique désigne un revenu familial qui se situe en dessous d'un seuil de faible revenu pendant au moins cinq années consécutives. Une mesure de faible revenu ajustée selon la région est utilisée aux fins de l'analyse. Environ la moitié des immigrants qui avaient un faible revenu pendant une année donnée se sont trouvés en situation de faible revenu chronique. Les plus hauts taux de faible revenu chronique ont été observés chez les aînés immigrants ainsi que chez les immigrants qui étaient hors famille ou parents seuls. On a observé des différences importantes dans le taux de faible revenu chronique selon le lieu de naissance des immigrants, même après avoir pris en compte les différences dans les autres caractéristiques liées aux antécédents des immigrants. Le taux de faible revenu chronique était plus faible chez les immigrants de la catégorie de l'immigration économique que chez ceux des catégories du regroupement familial ou des réfugiés, mais l'écart s'est atténué après avoir pris en compte les caractéristiques liées aux antécédents. Le taux de faible revenu chronique chez les immigrants variait sensiblement au sein des 29 villes ou régions visées par l'étude, selon un facteur de 5 entre le taux le plus haut et le taux le plus bas. Cependant, le classement des collectivités n'était pas statique et a changé de façon notable entre le début et la fin des années 2000.

Mots clés : pauvreté, faible revenu, immigration, dynamique de la pauvreté

Sommaire

Le taux de faible revenu chez les immigrants demeure élevé par rapport à celui observé dans la population née au Canada. Les inquiétudes à l'égard du faible revenu sont étroitement liées à la durée de celui-ci. Si les périodes de faible revenu que vit un immigrant sont pour la plupart brèves, l'effet négatif sur les immigrants et la société sera moindre que si la majorité de ces périodes sont plus prolongées ou chroniques. Dans le présent article, un faible revenu chronique désigne un revenu familial en dessous du seuil de faible revenu pendant au moins cinq années consécutives. L'analyse porte essentiellement sur les revenus, au cours des années 2000, des immigrants âgés de 25 ans ou plus et ayant vécu au Canada pendant une période de 5 à 20 ans.

Les recherches antérieures portaient principalement sur les nouvelles périodes de faible revenu et cherchaient à déterminer le nombre de ces périodes qui se sont traduites par des situations de faible revenu chronique. De ce point de vue, la plupart des nouvelles périodes de faible revenu chez les immigrants ne sont pas chroniques, ce qui concorde avec les recherches précédentes. Cependant, le but premier du présent article est quelque peu différent. Il est axé sur la prévalence du faible revenu chronique pendant une année donnée, ses caractéristiques et sa variation entre 29 villes ou régions. Environ la moitié des immigrants qui étaient en situation de faible revenu pour une année donnée au cours des années 2000 étaient en situation de faible revenu chronique.

La proportion d'immigrants dans cette situation a diminué, passant de 16,3 % en 2004 à 12,3 % en 2012. Cependant, le taux de faible revenu chronique a diminué plus rapidement dans le groupe témoin, lequel était principalement constitué des personnes nées au Canada. Ainsi, en 2000, le taux de faible revenu chronique chez les immigrants était 2,6 fois plus élevé que chez les personnes nées au Canada, et en 2012, il était 3,3 fois plus élevé. En outre, ce ne sont pas que les immigrants arrivés au pays plus récemment qui étaient dans une situation de faible revenu chronique. Jusqu'en 2012, il n'y avait pas beaucoup de différence dans le taux de faible revenu chronique entre les immigrants qui étaient au Canada depuis 5 à 10 ans et ceux qui étaient au pays depuis 16 à 20 ans.

Les plus hauts taux de faible revenu chronique en 2012 ont été observés chez les immigrants de 65 ans ou plus. Ces taux relativement élevés, c'est-à-dire 30 % pour l'ensemble des aînés immigrants¹ et plus de 50 % pour les aînés ayant immigré au pays plus récemment², contrastaient fortement avec le taux observé chez les aînés nés au Canada (environ 2 %). Les immigrants hors famille ou parents seuls présentaient aussi des taux de faible revenu chronique supérieurs à la moyenne. Le pays d'origine était également important, même après avoir pris en compte les taux relatifs aux différences dans les caractéristiques comme la langue officielle, le niveau de scolarité au moment de l'établissement, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, la catégorie d'immigrant, l'âge et le type de famille.

Jusqu'en 2012, les différences dans le taux de faible revenu chronique chez les immigrants ayant atteint des niveaux de scolarité différents étaient relativement minces, en partie parce que le taux avait augmenté chez les titulaires d'un diplôme d'études supérieures et avait diminué chez ceux ayant un niveau d'études secondaires ou un niveau inférieur entre 2000 et 2012. Le taux de faible revenu chronique était inférieur chez les immigrants de la catégorie de l'immigration économique par rapport à celui observé chez les immigrants des catégories du regroupement familial ou des réfugiés; il était 1,4 fois plus élevé dans ces deux dernières catégories. On constate peu de différences entre les immigrants et les immigrantes, particulièrement après avoir pris en compte le taux relatif aux différences dans les caractéristiques liées aux antécédents.

1. Au Canada depuis 5 à 20 ans.

2. Au Canada depuis 5 à 10 ans.

Le taux de faible revenu chronique chez les immigrants variait sensiblement dans les 29 villes ou régions visées par l'étude, selon un facteur de variation de presque 5 entre la ville ou la région ayant le taux le plus haut et celle ayant le taux le plus bas. Environ 40 % de cette variation était attribuable à des différences dans les caractéristiques liées aux antécédents au sein des collectivités. L'ordre de classement des collectivités a été déterminé en fonction du taux de faible revenu chronique de leurs immigrants. Cet ordre de classement a sensiblement changé entre 2000 et 2012. En 2000, le quart des villes ou des régions présentant les taux de faible revenu chronique les plus bas chez les immigrants étaient principalement situées en Ontario, mais dès 2012, elles étaient presque toutes dans les provinces des Prairies. Cependant, les trois plus grandes villes du Canada figuraient parmi le quart des collectivités ayant les taux de faible revenu chronique les plus élevés en 2000 et en 2012.

Le taux de faible revenu chronique au sein de la population née au Canada dans n'importe quelle ville ou région sert de facteur de contrôle des effets économiques et des effets des politiques publiques stratégiques qui influent sur les taux de faible revenu chronique chez les immigrants. Cependant, le taux de faible revenu chronique chez les personnes nées au Canada dans une ville ou une région donnée ne constitue pas un bon prédicteur du taux de faible revenu chronique chez les immigrants de cette même collectivité. La présente analyse laisse entendre que les facteurs non observés autres que la conjoncture économique, les effets des politiques publiques stratégiques et les caractéristiques liées aux antécédents des immigrants contribuent aux différences entre les taux de faible revenu chronique des immigrants au sein d'une ville ou d'une région.

1 Introduction

Les taux de faible revenu chez les immigrants sont préoccupants au Canada depuis les années 1990, période où ils ont atteint des niveaux historiquement élevés. Parmi les immigrants récents, soit ceux qui sont au Canada depuis cinq ans ou moins, le taux de faible revenu a augmenté, passant de 25 %³ en 1980 à 36 % en 2000 pour ensuite diminuer d'environ 8 points de pourcentage en 2010. Parmi les immigrants vivant au Canada depuis 11 à 15 ans, le taux a connu une hausse, passant de 15 % en 1980 à 23 % en 2000, puis il a diminué de quelques points de pourcentage en 2010 (Picot et Hou, 2014).

Le taux de faible revenu des immigrants est quelque peu différent de celui des personnes nées au Canada. Pendant les années 1990, le taux de faible revenu a augmenté chez les immigrants, mais a diminué chez les personnes nées au Canada. Ainsi, le taux de faible revenu des immigrants récents était 1,4 fois plus élevé que celui des personnes nées au Canada en 1980, puis il a augmenté, de sorte qu'il était 2,5 fois plus élevé en 2000 et 2,7 fois plus élevé en 2010.

Les inquiétudes à l'égard du faible revenu sont étroitement liées à la durée de celui-ci. Si la plupart des périodes de faible revenu sont brèves, il est possible que les familles ne connaissent pas les effets négatifs avec la même intensité que si ces périodes étaient plus longues. Il est donc important de savoir quelle part du taux de faible revenu au cours d'une année donnée est constituée de faibles revenus chroniques ou transitoires.

Peu de recherches ont été réalisées au Canada sur le faible revenu persistant chez les immigrants, surtout depuis 2000, année où le taux de faible revenu a commencé à diminuer. Hatfield (2004) a produit une analyse du faible revenu persistant, laquelle portait principalement sur les groupes vulnérables. Il a conclu que les immigrants « récents » constituaient l'un des cinq groupes de la société canadienne les plus à risque de connaître une situation de faible revenu persistant au cours des années 1990. En effet, ils étaient 7,5 fois plus susceptibles de se trouver en situation de faible revenu persistant que les Canadiens qui ne s'inscrivaient dans aucun de ces cinq groupes à risque élevé. Picot, Hou et Coulombe (2008) ont également examiné la situation des immigrants récents; toutefois, ils ont étudié la dynamique globale du faible revenu (début, fin, durée) chez les immigrants qui s'établissent au Canada. Ils ont constaté que les deux tiers environ des immigrants au Canada connaissent au moins une année de faible revenu pendant leurs 10 premières années de vie au pays. Au sein des cohortes d'immigrants qui sont arrivés au Canada au milieu des années 1990, environ le quart des périodes de faible revenu ont duré au moins cinq ans, ce qui indique que la plupart des « nouvelles » périodes étaient plus brèves. Cependant, l'analyse ne tenait pas compte des périodes multiples de faible revenu, n'étant axée que sur la première période. En outre, elle n'examinait pas la mesure dans laquelle le faible revenu, au cours d'une année donnée, était persistant ou transitoire.

Il existe de nombreuses façons d'aborder l'étude du faible revenu persistant. La section 2 du présent article décrit les grandes lignes de la démarche utilisée pour mesurer le faible revenu annuel et le faible revenu chronique. L'objectif consiste à produire des estimations fiables à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle des villes et des régions. La section 3 présente les résultats.

3. Établi à partir des données du recensement et au moyen du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada ainsi que du revenu familial après impôt et après transferts.

2 Mesure du faible revenu chronique et sources de données

Le présent article s'appuie sur des données tirées de la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) pour la période allant de 1993 à 2012. La BDIM est une banque de données longitudinales créée à l'aide des dossiers d'impôt T1 et des dossiers d'établissement de tous les immigrants qui se sont établis au Canada depuis 1980. Environ 95 % de la population active au Canada produit une déclaration de revenus. Étant donné que seuls les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980 peuvent être identifiés dans la BDIM et que la période de référence commence en 2000, l'analyse se limite aux immigrants qui sont au Canada depuis 20 ans ou moins. Les données de la banque de Données administratives longitudinales sont utilisées pour produire des résultats pour un groupe témoin qui inclut les personnes nées au Canada et les immigrants qui sont au pays depuis plus de 20 ans. La population d'immigrants ainsi que la population du groupe témoin se limitent aux personnes de 25 ans ou plus, en raison de plus faibles taux de couverture des dossiers d'impôt chez les jeunes.

La mesure de faible revenu est fondée sur la famille de recensement, laquelle comprend tous les membres de la famille immédiate⁴. Dans la présente analyse, on a utilisé le revenu familial après impôt⁵ et après transferts des familles de recensement. Le revenu familial est ajusté par équivalence « membres adultes⁶ ». Cette technique est également utilisée pour corriger le revenu familial en fonction des différences dans la taille de la famille. Le revenu ajusté par équivalence « membres adultes » est un revenu par personne représentant les ressources dont peut disposer chaque membre de la famille, après avoir pris en compte les différences dans la taille de famille. Donc, l'unité d'analyse de l'étude est l'individu, et chaque individu a un revenu familial ajusté. Tous les membres d'une même famille ont le même revenu familial ajusté. Au cours d'une année donnée, une personne est considérée comme ayant un faible revenu, si son revenu familial ajusté par équivalence « membres adultes » est inférieur au seuil de faible revenu.

2.1 Une mesure du faible revenu ajustée selon la région

Il existe de nombreuses questions à considérer au moment de choisir la façon de mesurer le taux de faible revenu annuel. Ces questions sont résumées à l'annexe A. Pour ce qui est du présent article, l'une des questions les plus importantes est celle de savoir comment refléter, dans le seuil de faible revenu régional, la variation régionale du coût des biens de première nécessité. Par exemple, on peut utiliser comme seuil une mesure nationale de faible revenu (MFR) (la moitié du revenu médian des Canadiens) et l'appliquer aux revenus familiaux de toutes les collectivités. De cette façon, il n'est pas tenu compte des variations régionales dans le coût des biens de première

4. Les parents éloignés, comme les grands-parents, les oncles et les tantes, ainsi que d'autres personnes sans lien de parenté avec la famille immédiate, mais qui vivent dans le même foyer, sont exclus de la définition et sont considérés comme des familles distinctes. Les données sur les familles économiques, lesquelles comprennent les membres de la famille immédiate et d'autres personnes dans le même ménage ayant un lien de parenté, ne peuvent pas être obtenues au moyen de ces sources de données.

5. Cela comprend les revenus, pendant une année donnée, tirés d'un emploi rémunéré ou d'un travail autonome, tout autre revenu du marché, revenu de pension ou revenu de placement, tous les transferts du gouvernement (prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale) et toutes les autres sources de revenus pour les membres de la famille. Les impôts payés sont déduits. Il s'agit de la meilleure estimation du revenu disponible à laquelle on a accès aux fins de la présente étude.

6. Pour une famille donnée, le revenu familial total après impôt et après transferts est divisé par la racine carrée de la taille de la famille pour obtenir le revenu ajusté par équivalence « membres adultes » de cette famille. Tous les membres de la famille ont le même revenu ajusté par équivalence « membres adultes ». Il s'agit essentiellement d'un revenu par personne pour chaque membre de la famille, après la prise en compte des économies d'échelle associées à la taille de la famille (p. ex., les coûts fixes par personne comme le logement sont plus bas pour les familles plus grandes que pour les familles moins nombreuses). Le revenu par équivalent-adulte représente les ressources économiques dont peut disposer chaque membre de la famille une fois la taille de la famille prise en compte et en supposant que les ressources économiques sont partagées également entre tous les membres de la famille.

nécessité. Dans ce cas, le taux de faible revenu sera surestimé dans les villes où les biens de première nécessité sont moins chers. Cela s'explique par le fait que la quantité d'aliments ou de logement, par exemple, qui peut être prise en charge lorsqu'on dispose d'un revenu qui se situe au niveau du seuil de faible revenu, sera plus élevée dans les villes où le coût de la vie est plus faible. Pour corriger ce problème, une nouvelle mesure est élaborée dans le présent article, à savoir une MFR ajustée selon la région ou simplement une « MFR ajustée ». Cette mesure s'appuie sur d'importantes propriétés de la mesure du panier de consommation (MPC).

La MPC a été mise au point au début des années 2000 (voir Statistique Canada, 2013). Dans une récente étude de la MPC, on a noté que cette dernière a été conçue pour « ...fournir une mesure du faible revenu plus intuitive et transparente fondée sur le coût d'un panier de biens et de services représentant un niveau de vie de base modeste... La MPC a également permis de mesurer, de façon plus précise que les SFR et la MPC, les différences régionales dans les coûts de la vie, en particulier pour le logement et le transport » [*Traduction*] (Hatfield, Pyper et Gustajtis, 2010, p. 1). La méthode de MPC permet de mesurer le coût d'un panier type de biens et de services offrant un niveau de vie « de base modeste » dans différentes villes. Selon cette mesure, il est possible de déterminer un seuil de faible revenu pour une famille de quatre. Le seuil varie selon la région, en fonction du coût des biens de première nécessité.

La mesure de faible revenu ajustée selon la région utilisée dans le présent article pour une ville ou une région donnée correspond simplement à la MFR nationale multipliée par un facteur de correction propre à la ville permettant de prendre en compte les différences dans le coût des biens de première nécessité. Dans le cadre de ce travail, la MFR nationale correspond à la moitié du revenu médian ajusté par équivalence « membres adultes » des Canadiens pour la période allant de 1993 à 2012⁷. Le facteur de correction régional pour une ville ou une région donnée correspond simplement à la valeur de la MPC de 2012 pour cette ville ou cette région, divisée par la valeur moyenne de la MPC pour le Canada entier⁸. Les villes et les régions où le coût des biens de première nécessité est élevé auront des facteurs de correction supérieurs à 1,0, alors que celles où le coût est moins élevé auront des valeurs inférieures à 1,0. La MFR ajustée est générée pour 29 villes et régions. La MFR ajustée est fixe pour toutes les années. Le revenu ajusté par équivalence « membres adultes » de chaque personne, pour une année donnée, est utilisé pour déterminer si cette personne se situe sous la MFR ajustée. Le revenu est en dollars constants (ajustés selon les changements dans l'Indice des prix à la consommation). Par conséquent, l'article s'appuie sur un seuil de faible revenu fixe qui est constant dans le temps pour n'importe quelle ville ou région.

7. En 2012, la MFR nationale était de 17 200 \$ ajustés par équivalence « membres adultes ». Pour une famille de quatre, cela signifie que la MFR en dollars non ajustés pour la famille entière serait de 34 400 \$. À titre comparatif, le SFR pour 2012 pour une famille de quatre dans une grande ville canadienne était de 37 050 \$.

8. Dans le programme de MPC, aucune MPC n'est produite pour le Canada entier; par conséquent, cette mesure est estimée à l'aide de la moyenne pondérée des valeurs de la MPC pour l'ensemble des villes ou des régions du Canada. Le poids utilisé est la population de la ville ou de la région.

Le graphique 1-1 à 1-4 montre, pour chaque ville ou région visée par l'analyse, la façon dont la MFR ajustée se compare aux autres seuils de faible revenu couramment utilisés, y compris la MPC, la MFR canadienne et une MFR locale. Selon cette dernière mesure, le seuil est estimé à la moitié (0,5) du revenu médian⁹ **de chaque ville ou région**. Cette méthode est fondée sur l'hypothèse soulignant que les niveaux de revenu locaux reflètent les niveaux de vie locaux pour chaque ville ou région. Voici les observations essentielles :

- La MFR locale (0,5 revenu médian dans chaque ville ou région) présente une plus grande variabilité régionale que les autres mesures, et encore plus que la MPC. La MFR locale risque d'exagérer les différences dans les seuils de faible revenu qui sont dictés par les différences régionales dans le coût de la vie.
- La MFR au niveau canadien sous-estime les différences dans le seuil de faible revenu associé au coût de la vie (puisque'elle ne tente pas de saisir ces différences) et donc elle surestimerait les taux de faible revenu dans les villes où les biens de première nécessité coûtent moins cher.
- La MFR ajustée reflète (par définition) les différences régionales dans les coûts de la vie intégrés à la MPC. Les valeurs relatives de la MFR ajustée, au sein des régions, sont les mêmes que celles de la MPC. Par exemple, la MFR ajustée est plus élevée dans les villes comme St John's, Toronto, Ottawa–Gatineau et dans la plupart des villes et des régions de l'Alberta et de la Colombie-Britannique que dans l'ensemble du Canada, et elle est inférieure dans la plupart des villes et des régions du Québec (y compris Montréal) et dans de nombreuses plus petites villes et régions de l'Ontario.

2.2 Mesure de faible revenu chronique

2.2.1 L'accent doit-il porter sur les nouvelles périodes ou sur toutes les périodes au cours d'une année donnée?

Les taux de faible revenu annuel dans les collectivités sont obtenus à l'aide de la méthode mentionnée précédemment. Il est toutefois nécessaire de convertir ces taux en une mesure de faible revenu chronique. Il faut d'abord se demander s'il convient de se concentrer sur les « nouvelles » périodes de faible revenu ou sur « l'ensemble des périodes au cours d'une année donnée ». Les deux méthodes fournissent des réponses très différentes.

Deux faits élémentaires qui semblent à première vue contradictoires sont ressortis de la recherche sur la dynamique du faible revenu réalisée dans les années 1980. Un fort pourcentage de ceux qui se trouvent en situation de faible revenu à un moment donné vivent en situation de faible revenu pendant une période prolongée ou chronique. Cependant, les nouvelles périodes de faible revenu sont plutôt brèves, seul un faible pourcentage pouvant être considéré comme persistant ou chronique (Rodgers et Rodgers, 1993). Ces deux faits découlent de perspectives très différentes à l'égard de la mesure du faible revenu chronique. Cette dernière conclusion est fondée sur une analyse des nouvelles périodes de faible revenu, ce qui permet d'évaluer la durée de ces nouvelles périodes. Cette recherche révèle que la plupart des nouvelles périodes dans la population en général ont tendance à être brèves, malgré un très petit nombre de périodes prolongées (Bane et Ellwood, 1986; Ruggles et Williams, 1989). La deuxième méthode est axée sur un moment dans le temps et soulève la question de savoir combien, parmi les cas de faible revenu au cours de cette année, correspondaient à des cas de faible revenu suffisamment prolongés pour être considérés comme un cas de faible revenu chronique. Selon cette recherche, une part importante des personnes qui se trouvent en situation de faible revenu à un moment donné vivent en situation de faible revenu chronique. Par exemple, Finnie et Sweetman (2003) ont conclu que, au Canada, les personnes « toujours pauvres » (pauvres pendant une période

9. Ajustement par équivalence « membres adultes ».

d'au moins cinq ans) représentaient environ 40 % de la population à faible revenu pour une année donnée au cours des années 1990.

Le présent article génère des estimations de la mesure dans laquelle les périodes de faible revenu sont chroniques, tant pour les périodes de faible revenu qui sont nouvelles que pour celles qui existent déjà au cours d'une année donnée. Une période de faible revenu est considérée comme chronique si elle dure au moins cinq années consécutives. Pourquoi cinq années consécutives de faible revenu? En partie, parce que c'est le chiffre couramment utilisé au Canada (Finnie et Sweetman, 2003) et qu'il figure dans les articles publiés par le Chronic Poverty Research Centre (CPRC) de la Grande-Bretagne. Après avoir étudié différentes méthodes et divers cadres d'analyse, le CPRC a conclu que cinq années consécutives de pauvreté correspondaient à une définition adéquate de la pauvreté chronique. Cinq années peuvent être perçues comme une longue période dans la vie d'une personne, donc cinq ans de pauvreté peuvent avoir une incidence considérable sur d'autres résultats. En outre, le CPRC a indiqué que les personnes qui vivaient dans la pauvreté pendant au moins cinq années consécutives étaient bien plus susceptibles de demeurer dans une telle situation pendant une période prolongée (Hulme, Moore et Shepherd, 2001).

3 Résultats : Le faible revenu chronique chez les immigrants dans les années 2000

3.1 Les périodes de faible revenu chez les immigrants sont-elles chroniques ou transitoires?

Le présent document porte d'abord sur les « nouvelles périodes » de faible revenu. Ces nouvelles périodes peuvent débuter tout juste après l'arrivée de l'immigrant au Canada ou après plusieurs années de vie au pays.

Entre le tiers et les deux cinquièmes des périodes de faible revenu des immigrants¹⁰ qui se trouvaient en situation de faible revenu au cours de leur première année complète au Canada étaient chroniques. Autrement dit, leurs périodes de faible revenu se sont poursuivies pendant leurs cinq premières années de vie au Canada ou plus longtemps encore. Environ la moitié de ces immigrants ont connu des périodes de faible revenu plus transitoires, c'est-à-dire qu'ils se sont trouvés en situation de faible revenu pendant trois ans ou moins au cours de leurs cinq premières années de vie au Canada.

Les immigrants qui sont au Canada depuis de nombreuses années peuvent également connaître de nouvelles périodes de faible revenu. Une période de faible revenu est considérée comme nouvelle si les immigrants n'étaient pas en situation de faible revenu au cours des quatre dernières années consécutives précédant le début de la période de faible revenu, c'est-à-dire au moment où le revenu familial est descendu sous le seuil de faible revenu. Chez les immigrants¹¹ établis au Canada depuis 5 à 20 ans, environ 20 % des nouvelles périodes de faible revenu étaient chroniques, leur durée étant d'au moins cinq années consécutives¹². Environ les deux tiers des nouvelles périodes étaient transitoires; ces immigrants ont été en situation de faible revenu pendant trois ans ou moins au cours des cinq années qui ont suivi le début de leur nouvelle période de faible revenu.

10. Âgés de 25 ans ou plus.

11. Âgés de 25 ans ou plus et au Canada depuis 5 à 20 ans. Cette population a été sélectionnée afin qu'elle corresponde à celle utilisée dans la deuxième méthode décrite au prochain paragraphe.

12. Jusqu'à la première année d'intérêt, inclusivement.

Selon la deuxième méthode de mesure du faible revenu chronique, l'accent porte sur le nombre d'immigrants qui se trouvaient en période de faible revenu chronique parmi ceux qui étaient en situation de faible revenu, en 2012 par exemple (c.-à-d. ceux se trouvant dans cette situation pendant au moins cinq années consécutives jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement; en l'occurrence de 2008 à 2012 inclusivement). À partir d'ici, l'article est axé sur cette méthode. Si l'on s'intéresse, par exemple, à la réduction du taux de faible revenu pour une année donnée, les politiques et les programmes examinés varieront, selon que le faible revenu est à prédominance chronique ou transitoire, d'où l'accent sur le faible revenu chronique au cours d'une année donnée.

En 2012, 51 % des immigrants en situation de faible revenu vivaient une période de faible revenu chronique¹³. Autrement dit, la moitié de tous les immigrants qui se trouvaient en dessous du seuil de faible revenu en 2012 l'ont été pendant au moins cinq années consécutives et bon nombre d'entre eux l'étaient depuis plus longtemps (colonne de droite du tableau 2). Ce pourcentage a été relativement stable au cours des années 2000. En outre, la part des immigrants ayant un faible revenu et étant en période de faible revenu chronique variait peu en fonction de la durée de vie au Canada; cette part représentait environ la moitié tant chez les immigrants de longue date (au Canada depuis 16 à 20 ans) que chez les immigrants plus récents (au Canada depuis 5 à 10 ans).

La composante chronique du faible revenu était plus élevée chez les immigrants que chez les personnes nées au Canada. En 2012, environ 43 % des membres du groupe témoin se trouvant en situation de faible revenu vivaient une période de faible revenu chronique par rapport à la moitié de l'ensemble des immigrants¹⁴.

Toutefois, au cours d'une année donnée, il existe deux types de périodes chroniques : celles qui sont déjà chroniques (c.-à-d. lorsque l'immigrant est en situation de faible revenu depuis au moins cinq ans jusqu'à l'année de référence inclusivement) et celles qui deviendront chroniques. Jusqu'ici, l'analyse portait principalement sur les périodes déjà chroniques. Mais les immigrants peuvent se trouver dans une période de faible revenu qui dure moins de cinq ans, mais qui finira par durer au moins cinq ans (c.-à-d. que les périodes ont été tronquées à droite). Essentiellement, ces immigrants sont en situation de faible revenu chronique, mais ne le savent pas encore. Lorsque de telles périodes sont également considérées comme chroniques, la part des immigrants ayant un faible revenu qui sont en situation de faible revenu chronique au cours d'une année donnée augmente de moitié jusqu'à environ deux tiers¹⁵. Le faible revenu chronique représente une grande part du taux de faible revenu au cours d'une année donnée, que l'accent porte sur des périodes qui sont déjà chroniques ou des périodes qui le deviendront.

13. Ce calcul est fondé sur les immigrants ayant un faible revenu qui ont produit des déclarations de revenus pour l'ensemble des quatre années précédant 2012. Il exclut les quelque 12 % d'immigrants ayant un faible revenu qui n'ont pas produit de déclarations de revenus pour l'ensemble des cinq années.

14. Immigrants âgés de 25 ans qui étaient au Canada depuis au plus 20 ans.

15. L'accent portait sur les immigrants ayant un faible revenu en 2006, puisqu'il était nécessaire de revenir cinq ans en arrière et d'examiner les cinq années subséquentes. L'échantillon incluait les immigrants qui ont produit des déclarations de revenus pour toutes les années de 2002 à 2010 inclusivement. Cette restriction vient réduire notre échantillon d'immigrants d'environ la moitié. Un immigrant qui avait un faible revenu en 2006 était considéré comme étant en situation de faible revenu chronique s'il avait été en période de faible revenu pendant cinq années consécutives ou plus de 2002 à 2010 et que cette période incluait 2006.

3.2 La prévalence du faible revenu chronique

Comme il a été souligné précédemment, une personne est en situation de faible revenu chronique au cours d'une année donnée si elle a eu un faible revenu¹⁶ pendant au moins cinq années consécutives jusqu'à l'année d'intérêt inclusivement. Le « taux » de faible revenu chronique correspond à la proportion de toutes les personnes dans un groupe donné qui sont en situation de faible revenu chronique¹⁷. Voici les principaux points relatifs au faible revenu chronique chez les immigrants¹⁸ :

- Au cours des années 2000, le taux de faible revenu chronique pour l'ensemble des immigrants¹⁹ a atteint un sommet de 16,3 % en 2004, puis a diminué pour s'établir à 12,3 % en 2012 (tableau 1). Cependant, la baisse de 22 % du faible revenu chronique chez les immigrants entre 2000 et 2012 était inférieure à celle observée dans le groupe témoin²⁰ (principalement les personnes nées au Canada), laquelle était de 39 %, le faible revenu chronique de ce groupe passant de 6,1 % à 3,7 % au cours de cette période.
- En 2012, les cas de faible revenu chronique étaient presque aussi répandus chez les immigrants de longue date que chez les immigrants récents. Les améliorations relatives au faible revenu chronique observées pendant les années 2000 étaient concentrées chez les immigrants les plus récents. C'est au sein de ce groupe que les résultats économiques semblent s'être le plus améliorés. Par exemple, le taux de faible revenu chronique a diminué d'environ un tiers chez les immigrants vivant au Canada depuis 5 à 10 ans, alors qu'il a augmenté chez les immigrants vivant au Canada depuis 16 à 20 ans. Dans l'ensemble, l'écart entre les taux de faible revenu chronique observé entre les immigrants récents et ceux de longue date avait presque disparu en 2012.
- Alors que le niveau absolu de faible revenu chronique chez les immigrants a diminué, son niveau relatif par rapport aux Canadiens de naissance a augmenté. En 2000, le taux de faible revenu chronique chez les immigrants était 2,6 fois plus élevé que celui du groupe témoin; en 2012, il était 3,3 fois plus élevé. Même chez les immigrants qui sont au Canada depuis 16 à 20 ans, le taux de faible revenu chronique est demeuré bien au-delà de celui des Canadiens de naissance. En 2000, il était 1,7 fois plus élevé, et en 2012 3,1 fois plus élevé. Le temps passé au Canada n'a pas eu beaucoup d'incidence sur la diminution du taux de faible revenu chronique chez les immigrants par rapport aux Canadiens de naissance²¹.

16. C'est-à-dire que le revenu ajusté par équivalence « membres adultes » était inférieur au seuil de faible revenu de sa ville ou de sa région au cours de chacune des cinq années. Le seuil correspond à la MFR ajustée selon la région (voir la section 2.4). La MFR ajustée est fixe dans le temps. Le revenu familial après impôt et après transferts (en dollars constants) est ajusté par équivalence « membres adultes » afin de prendre en compte les différences dans la taille de la famille. L'unité d'observation est la personne.

17. À titre d'exemple, le taux de faible revenu chronique pour 2010 correspond au nombre de personnes âgées de 25 ans ou plus en situation de faible revenu en 2010 qui étaient dans cette situation pendant au moins toutes les années de 2006 à 2010 (inclusivement), divisé par la population âgée de 25 ans ou plus en 2010.

18. Immigrants âgés de 25 ans ou plus et qui sont au Canada depuis 5 à 20 ans.

19. Immigrants âgés de 25 ans ou plus et qui sont au Canada depuis 20 ans ou moins.

20. Les personnes nées au Canada et les immigrants qui sont au Canada depuis plus de 20 ans.

21. Une part de la convergence dans les taux de faible revenu chronique entre les immigrants récents et les immigrants de longue date pourrait être attribuable à des changements dans les caractéristiques des immigrants, qui sont définis selon l'âge, le niveau de scolarité, le lieu de naissance, le type de famille, le lieu de résidence ou d'autres caractéristiques, entre 2000 et 2012. Pour prendre en compte une telle possibilité, une méthode de régression a été utilisée afin de calculer les taux de faible revenu chronique ajustés pour 2012 qui tiennent compte des différences dans les caractéristiques des immigrants entre les immigrants récents et de longue date (tableau 11-1). Selon les données brutes, le taux de faible revenu chronique en 2012 chez les immigrants qui sont au Canada depuis 5 à 10 ans ne représente que 1,2 fois celui des immigrants qui sont au Canada depuis 16 à 20 ans. Selon le taux ajusté (prise en compte des différences dans les caractéristiques), les taux entre les deux groupes étaient moins semblables, la différence entre ceux-ci correspondant à un facteur de 1,7. Par conséquent, certains changements dans la composition de la population des immigrants arrivés au pays au cours de la période à l'étude expliquent une partie de la convergence des taux de faible revenu chronique.

3.3 Au sein de quels groupes le faible revenu chronique est-il le plus élevé?

Les observations ci-dessous sont fondées sur des données brutes, non ajustées, et représentent la variation réelle entre les groupes. Cependant, une part de cette différence peut découler de différences dans les caractéristiques liées aux antécédents. Par conséquent, une régression logistique est utilisée pour estimer la probabilité d'être en situation de faible revenu chronique, une fois les différences dans ces caractéristiques prises en compte. Ces taux sont désignés comme étant des taux de faible revenu chronique **ajustés**. Les caractéristiques utilisées dans le cadre de l'analyse sont le sexe, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, la catégorie d'immigrant, l'âge, le type de famille, le niveau de scolarité au moment de l'établissement, le lieu de naissance, la langue officielle au moment de l'établissement et l'emplacement géographique au Canada. Les points essentiels sont présentés ci-dessous.

- **Différences d'âge** : Les immigrants de 65 ans ou plus présentaient les plus hauts taux de faible revenu chronique en 2012 : environ 30 %. Ce taux est à peu près trois fois plus élevé que le taux enregistré chez les immigrants âgés de 25 à 54 ans (tableau 3-1). Plus de la moitié (56 %) des aînés immigrants vivant au Canada depuis 5 à 10 ans étaient en situation de pauvreté chronique en 2012 (tableau 3-2). Cette proportion contraste fortement avec le taux observé dans la population plus âgée du groupe témoin (constitué principalement des personnes nées au Canada), qui présentait le plus bas taux de faible revenu chronique, celui-ci se situant à seulement 1,9 % (tableau 4). Le résultat pour les Canadiens de naissance n'est pas étonnant, puisque les aînés canadiens présentent les taux de faible revenu les plus bas de tous les groupes d'âge depuis de nombreuses années. Les taux élevés chez les immigrants aînés ne s'expliquent pas par les caractéristiques liées à leurs antécédents. Même après avoir corrigé les différences dans les caractéristiques mentionnées ci-dessus, le taux de faible revenu chronique chez les immigrants aînés est demeuré 3,6 fois supérieur à celui d'immigrants comparables âgés de 25 à 34 ans (tableau 5).
- **Différences liées au type de famille** : Il y avait aussi une importante différence dans les taux de faible revenu chronique selon le type de famille. Les personnes hors famille et les parents seuls présentaient des taux d'environ 20 % à 25 %, ce qui est deux fois plus élevé que le taux chez les immigrants ayant une famille, avec ou sans enfants (tableau 3-1). Cependant, de 2000 à 2012, le taux de faible revenu chronique a diminué, passant de 27 % à 20 % chez les immigrants qui sont des parents seuls.
- **Différences liées au lieu de naissance** : Des variations importantes ont été observées dans les taux de faible revenu chronique chez les immigrants dont le lieu de naissance est différent. En 2012, les immigrants de l'Europe du Nord-Ouest, des Philippines, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis présentaient des taux allant de 4 % à 5 %, alors que les immigrants de l'Asie de l'Est et du Sud présentaient des taux variant de 17 % à 19 %, soit des taux environ quatre fois plus élevés (tableau 3-1). Une partie de cette variation peut s'expliquer par les différences entre les lieux de naissance sur le plan du niveau de scolarité, de la langue officielle au moment de l'établissement, du type de famille, du nombre d'années écoulées depuis l'immigration, de la catégorie d'immigrant ou de l'emplacement géographique au Canada. Cependant, même après avoir corrigé les différences dans ces caractéristiques et d'autres, les trois quarts de la différence liée au lieu de naissance dans les taux de faible revenu chronique demeurent (tableau 5).
- **Nombre d'années écoulées depuis l'immigration** : Il est bien connu que les résultats économiques des immigrants s'améliorent au fil des années passées au Canada. Toutefois, en 2012, on a constaté peu de différences dans les taux de faible revenu chronique entre les immigrants vivant au Canada depuis 5 à 10 ans (13,3 %) et ceux vivant au pays depuis 16 à 20 ans (11,5 %) (tableau 1). Le faible revenu chronique ne touchait pas seulement les immigrants récents. Les taux élevés de faible revenu chronique, inattendus chez les immigrants vivant au Canada depuis 16 à 20 ans, s'expliquent en partie

par les caractéristiques de composition. Les taux ajustés chez les immigrants de longue date (9,5 %) étaient environ 0,6 fois plus élevés que ceux des immigrants qui étaient au Canada depuis 16 à 20 ans (tableau 5); le taux non ajusté était 0,8 fois plus élevé. Par ailleurs, les immigrants vivant au Canada depuis 16 à 20 ans constituaient l'un des quelques groupes pour qui les taux de faible revenu chronique ont augmenté de 2000 à 2012 (tableau 1).

- **Différences liées au sexe :** En 2012, le taux de faible revenu chronique chez les immigrantes (à 13,8 %) était environ 1,3 fois supérieur au taux observé chez les hommes (10,6 %) (tableau 3-1). Cet écart est en grande partie dû aux différences dans les caractéristiques liées aux antécédents. Une fois les taux ajustés en fonction de ces différences, le taux de faible revenu chronique chez les femmes était 1,1 fois supérieur au taux observé chez les hommes (tableau 5).
- **Différences liées à la langue officielle :** La langue officielle au moment de l'établissement est importante, mais pas autant qu'elle le semble à première vue. Les taux de faible revenu chronique étaient environ deux fois plus élevés chez les immigrants qui ne parlaient ni anglais ni français au moment de l'établissement que chez ceux qui parlaient les deux langues officielles (tableau 3-1). Cette différence était accentuée chez les immigrants récents, dont la langue à leur arrivée au pays avait une plus grande incidence. Parmi les immigrants vivant au Canada depuis 5 à 10 ans, ceux qui ne connaissent ni l'anglais ni le français présentaient un taux de faible revenu chronique d'environ 20 % en 2012, soit près de trois fois plus élevé que le taux chez leurs homologues qui connaissent l'anglais et le français (tableau 3-2). Comme la connaissance des langues officielles est en corrélation avec des variables comme le lieu de naissance et le niveau de scolarité, il est difficile d'en estimer l'effet de façon indépendante. Toutefois, après avoir corrigé les différences dans les facteurs comme le lieu de naissance, le niveau de scolarité, le type de famille et l'emplacement au Canada (tableau 5), le taux chez les immigrants n'ayant aucune connaissance de l'anglais ou du français au moment de l'établissement était 1,4 fois supérieur à celui des immigrants qui connaissaient les deux langues, ce qui est considérablement inférieur aux résultats non ajustés.
- **Niveau de scolarité au moment de l'établissement :** En 2012, il n'y avait pas de grande différence dans les taux de faible revenu chronique selon le niveau de scolarité au moment de l'établissement. Les taux pour ceux qui avaient fait des études secondaires étaient 1,7 fois plus élevés que les taux pour ceux possédant un grade universitaire. Cet écart est en grande partie dû aux différences dans les autres caractéristiques. Les taux ajustés n'étaient que 1,1 fois plus élevés pour ceux ayant fait des études secondaires que pour ceux ayant fait des études postsecondaires **non universitaires** (tableau 5).
- **Différences liées à la catégorie d'immigrant :** Il est bien connu que les immigrants de la catégorie du regroupement familial et de la catégorie des réfugiés gagnent généralement moins que les immigrants de la catégorie de l'immigration économique²², et leurs taux de faible revenu chronique reflètent cette différence. La différence entre la catégorie du regroupement familial et la catégorie des réfugiés était mince. Cependant, la différence la plus marquée a été observée dans les taux de faible revenu chronique parmi les candidats des provinces (5,9 %) et les autres immigrants de la catégorie de l'immigration économique (10,2 %). Ce n'est pas étonnant puisque les candidats des provinces ont tendance à gagner plus que les autres immigrants de la catégorie de l'immigration économique, comme les participants au volet fédéral du Programme des travailleurs qualifiés, en grande partie parce qu'ils sont beaucoup plus susceptibles d'avoir acquis une expérience de travail au Canada avant leur établissement (Pandey et Townsend, 2013; Hou et Picot, 2016). Après correction des différences dans les autres variables, la majeure partie de la différence dans les taux de faible revenu chronique entre le Programme des candidats des provinces et les autres immigrants de la catégorie de l'immigration économique disparaît (tableau 5).

22. Y compris les demandeurs principaux, les conjoints et les personnes à charge.

3.4 Le faible revenu chronique chez les immigrants, par collectivité

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine des différences dans les taux de faible revenu chronique chez les immigrants de différentes villes et régions. La conjoncture économique varie d'une ville et d'une région à l'autre et a une incidence sur les gains et le faible revenu. L'intégration économique peut s'avérer difficile dans les villes qui attirent de très grands nombres d'immigrants, comme Montréal, Toronto et Vancouver, et ce, malgré une forte économie. En outre, les effets de composition peuvent jouer un rôle, étant donné que les immigrants nés dans des endroits précis ont tendance à être attirés vers des collectivités particulières et que les taux de faible revenu varient selon le lieu de naissance. La répartition des immigrants par catégorie (immigration économique, regroupement familial, réfugiés) peut également varier d'une collectivité à l'autre, ce qui influe par conséquent sur les taux de faible revenu chronique.

Pour les besoins de la présente analyse, le Canada est divisé en 29 villes et régions. Les régions sont choisies de manière à ce que l'échantillon d'immigrants de chaque région soit suffisant pour produire des estimations robustes du faible revenu chronique.

Les taux de faible revenu chronique varient beaucoup d'une collectivité à l'autre. En 2012, les taux de faible revenu chez les immigrants variaient d'un peu plus de 3 % dans les régions rurales de l'Alberta (c'est-à-dire la province de l'Alberta à l'exception de Calgary et Edmonton) et du Manitoba (c'est-à-dire la province du Manitoba à l'exception de Winnipeg) à 16 % à Windsor et 15 % à Vancouver, ces derniers taux étant 5,3 fois supérieurs au taux le plus bas (tableau 6-1). Les différences de caractéristiques des immigrants entre les villes ou les régions représentaient 40 % de la différence dans les taux de faible revenu chronique. Les taux de faible revenu chronique supérieur et inférieur ajustés en fonction des villes ou des régions variaient selon un facteur de 2,8, alors que les taux non ajustés donnaient une différence de 4,6 (tableau 8). Le classement des villes et des régions en fonction de leur taux de faible revenu chronique n'était pas statique. En 2000, le taux de faible revenu chronique chez les immigrants était le plus bas dans l'Est et non dans l'Ouest, se situant à 5,3 % à Guelph et à 20,6 % à Vancouver (tableau 6-1).

Une autre méthode consiste à regrouper les villes et les régions en quartiles (tableau 9). En 2000 et en 2012, le quart des collectivités ayant **le plus haut** taux de faible revenu chronique chez les immigrants incluait les trois plus grandes villes accueillant des immigrants : Montréal, Toronto et Vancouver. Autrement, aucune tendance stable n'a été observée au fil des années dans le classement des collectivités.

La tendance en 2012 était claire : les taux de faible revenu chronique les plus bas chez les immigrants ont été observés dans les Prairies. Le quart des collectivités ayant **les plus bas** taux de faible revenu chronique chez les immigrants étaient composés des villes ou des régions suivantes : Winnipeg; le reste du Manitoba; Regina; le reste de la Saskatchewan à l'exception de Saskatoon; Calgary; Edmonton; le reste de l'Alberta. Toutes les collectivités des Prairies présentaient des taux inférieurs à 5,7 %, soit la moitié ou moins de la moyenne canadienne qui est de 12,3 %. Les taux inférieurs observés dans les Prairies peuvent être liés à des situations économiques relativement meilleures en 2012, à un recours accru au Programme des candidats des provinces et à l'offre de travailleurs immigrants historiquement plus faible dans ces collectivités. Il convient toutefois de souligner que ces classements n'étaient pas statiques. En 2000, le quart des collectivités ayant les taux les plus faibles se trouvaient majoritairement en Ontario; Winnipeg et Regina étaient les seules collectivités des Prairies dans cette liste.

3.5 Les différences intrinsèques entre les collectivités expliquent-elles les différences dans le faible revenu chez les immigrants?

La conjoncture économique varie d'une ville ou d'une région à l'autre. En outre, les différences sur le plan de l'aide sociale et les autres différences de nature politique entre les provinces peuvent avoir une incidence sur les taux de faible revenu dans les collectivités de différentes provinces. Afin de « contrôler » ces différences, l'étude se tourne vers le groupe témoin (constitué principalement des personnes nées au Canada). Le taux de faible revenu chronique du groupe témoin sert de facteur de contrôle des différences économiques et politiques entre les villes ou les régions qui influencent les taux de faible revenu chronique.

Dans presque toutes les collectivités, les taux de faible revenu chronique du groupe témoin étaient inférieurs aux taux observés chez les immigrants en 2012, et une variation semblable a été observée entre les villes. Les taux du groupe témoin variaient de 1,3 % à Edmonton à 6,0 % au Nouveau-Brunswick, un taux 4,6 fois plus élevé que le taux le plus bas (tableau 7). Cependant, les collectivités ayant les plus hauts taux de faible revenu chronique chez les immigrants n'étaient pas nécessairement celles qui présentaient des taux plus élevés dans l'ensemble (au sein du groupe témoin), ce que l'on peut constater en comparant les tableaux 7 et 9.

Pour 2012, le coefficient de corrélation (valeur R au carré) entre les taux des immigrants et du groupe témoin au niveau de la collectivité n'était que de 0,06. C'est donc dire que seulement 6 % de la variation dans les taux de faible revenu chronique chez les immigrants peuvent s'expliquer par les différences entre les collectivités dans les taux du groupe témoin.

Certaines différences dans les taux de faible revenu chronique chez les immigrants observées entre les collectivités étaient attribuables à des différences dans les caractéristiques liées aux antécédents des immigrants, comme la langue, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et la catégorie d'immigrant, comme il a été souligné précédemment. Afin de prendre en compte cette possibilité, l'étude utilise les taux de faible revenu chronique ajustés (prédits) chez les immigrants, dans le tableau 8, et les compare avec les taux du groupe témoin. La valeur R au carré augmente, comme on peut s'y attendre, mais seulement à 0,14. Les collectivités ayant des taux de faible revenu chronique généraux bas (ou élevés) n'étaient pas, pour la plupart, celles présentant des taux de faible revenu chronique bas (ou élevés) chez les immigrants. D'autres facteurs inconnus ont une incidence sur les taux de faible revenu chronique chez les immigrants des collectivités.

On peut le constater dans l'écart observé entre les taux de faible revenu chronique chez les immigrants et ceux du groupe témoin. Si le taux chez les immigrants reflétait le taux du groupe témoin dans la plupart des collectivités, il n'y aurait que très peu de variation dans l'écart entre les immigrants et les groupes témoins; la plupart des collectivités auraient à peu près la même valeur. Ce n'est cependant pas le cas (tableaux 10-1 et 10-2).

3.6 Tendances dans les collectivités, de 2000 à 2012

Au cours de la période allant de 2000 à 2012, le taux de faible revenu chronique chez les immigrants au Canada a atteint un sommet en 2004, s'élevant à 16,3 %; en 2012, il avait diminué pour s'établir à 12,3 %. La plupart des collectivités ont suivi cette tendance nationale. Seuls les taux de Guelph et de Windsor ont augmenté, mais les hausses observées dans ces villes étaient peu élevées (tableau 6-1). Ce qui distingue les collectivités entre elles, c'est l'ampleur de la baisse. Parmi le quart des collectivités qui affichaient les plus fortes baisses des taux de faible revenu chronique figuraient Québec (où le taux de 2012 ne représentait que 37 % du taux à son sommet), le Manitoba à l'exception de Winnipeg (27 %), les régions rurales de la Saskatchewan (48 %), Calgary (43 %), Edmonton (42 %) et les régions rurales de l'Alberta (38 %). Il n'est pas

étonnant que, à l'exception de Québec, les provinces des Prairies aient connu les hausses les plus importantes. Encore une fois, cela est probablement lié à l'augmentation de la demande de main-d'œuvre et au recours au Programme des candidats des provinces, entre autres facteurs.

Les collectivités qui n'ont vu que peu d'améliorations dans les taux de faible revenu chronique chez les immigrants entre 2000 et 2012 étaient essentiellement toutes situées en Ontario, y compris Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines–Niagara, Kitchener, Guelph, London et Windsor (tableau 6-1). Au cours de la même période, la part des nouveaux immigrants qui sont déménagés à Toronto et dans les régions avoisinantes a sensiblement diminué, alors que la part des immigrants s'étant établis dans les Prairies a augmenté (Bonikowska, Hou et Picot, 2017).

4 Conclusion

La présente étude révèle qu'entre 2000 et 2012, les « nouvelles » périodes de faible revenu chez les immigrants étaient plus susceptibles d'être transitoires que chroniques. Seulement le cinquième environ de ces périodes ont duré cinq ans ou plus. Cette observation concorde avec les recherches antérieures sur la dynamique du faible revenu. Toutefois, en ce qui concerne les immigrants qui étaient en situation de faible revenu au cours d'une année donnée, environ la moitié d'entre eux étaient en situation de faible revenu chronique, alors qu'environ le tiers d'entre eux étaient en situation de faible revenu transitoire. Si l'on inclut les périodes de faible revenu qui sont devenues chroniques au cours des années subséquentes, la part des immigrants en situation de faible revenu chronique au cours d'une année donnée augmente pour s'élever à environ deux tiers. Donc, à tout moment dans le temps, le faible revenu chronique représente une importante composante du faible revenu global chez les immigrants.

Le taux de faible revenu chronique chez les immigrants a diminué pendant la majeure partie de la période allant de 2000 à 2012. Cette baisse s'est manifestée dans le contexte d'une diminution générale des taux de faible revenu au Canada. Cependant, les taux ont diminué plus rapidement chez les personnes nées au Canada. Par conséquent, les taux de faible revenu chronique chez les immigrants **par rapport aux** Canadiens de naissance ont augmenté au cours de la période, mais pas dans la même mesure pour l'ensemble des groupes d'immigrants. Plus particulièrement, les taux ont augmenté chez les immigrants qui sont au Canada depuis 16 à 20 ans, et à partir de 2012, on n'observait qu'une mince différence dans les taux de faible revenu chronique entre les immigrants récents et les immigrants de longue date.

En 2012, les plus hauts taux de faible revenu chronique ont été observés chez les immigrants de 65 ans ou plus. Ces taux élevés, soit 30 % parmi l'ensemble des aînés immigrants²³ et plus de 50 % parmi les aînés immigrants s'étant établis au pays plus récemment, contrastaient fortement avec le taux observé chez les aînés du groupe témoin (en grande partie nés au Canada) pour qui le taux était de loin inférieur (environ 2 %). Des taux de faible revenu chronique élevés ont également été observés chez les immigrants hors famille et les parents seuls. En outre, des différences importantes dans les taux de faible revenu chronique selon le lieu de naissance des immigrants ont été décelées, même après avoir tenu compte des différences dans les autres caractéristiques, comme la langue officielle et le niveau de scolarité au moment de l'établissement, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, la catégorie d'immigrant, l'âge et le type de famille. Le lieu de naissance revêt une importance qui va au-delà de l'incidence de ces caractéristiques.

Après avoir pris en compte les différences dans les autres caractéristiques liées aux antécédents, une bonne part de l'effet de la langue au moment de l'établissement avait disparu. Les différences dans les taux de faible revenu chronique au sein des groupes de scolarité étaient relativement minces en 2012, en partie parce que le faible revenu chronique avait augmenté de 2000 à 2012 chez les personnes diplômées, alors qu'il avait diminué chez les personnes dont le niveau de scolarité était inférieur. Comme l'on s'y attendait, le taux de faible revenu chronique chez les immigrants de la catégorie de l'immigration économique était inférieur à celui des immigrants de la catégorie du regroupement familial ou de la catégorie des réfugiés, mais la différence n'était pas grande. Il y avait une mince différence dans les taux de faible revenu chronique entre les immigrants et les immigrantes, surtout après la prise en compte des différences dans les caractéristiques liées aux antécédents.

On a observé une variation importante des taux de faible revenu chronique entre les 29 villes et régions examinées dans le cadre de l'analyse. Les taux les plus élevés et les plus bas variaient selon un facteur de presque 5. Environ 40 % de cette différence découlait de différences dans les caractéristiques liées aux antécédents. Le classement des collectivités n'était pas statique; il a plutôt changé considérablement entre 2000 et 2012. Néanmoins, les trois plus grandes villes au

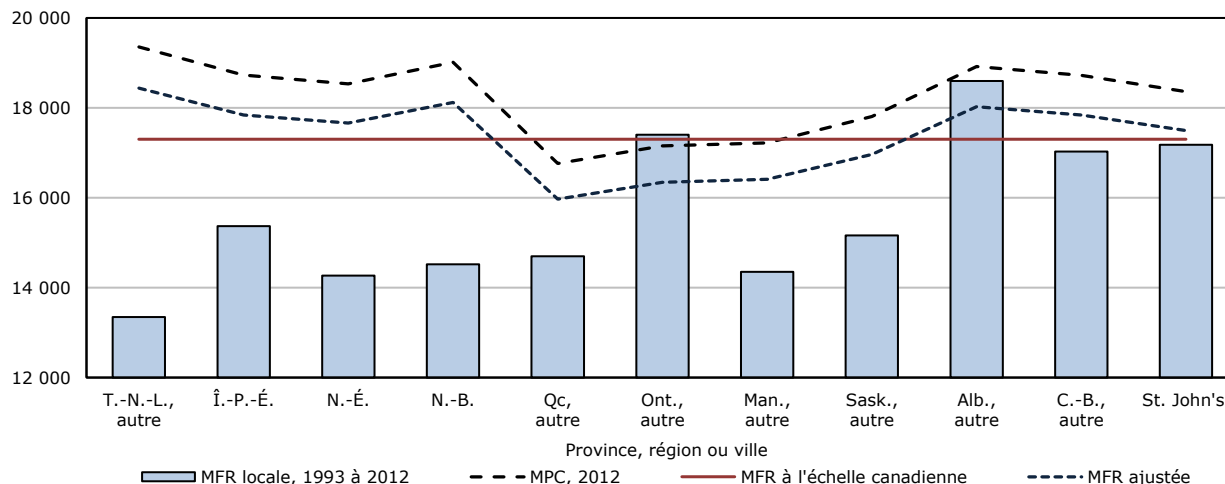
23. Au Canada depuis 20 ans ou moins.

Canada figuraient parmi le quart des collectivités ayant les taux de faible revenu chronique les plus élevés en 2000 et en 2012. En 2000, le quart des collectivités ayant les taux les plus bas de faible revenu chronique, chez les immigrants, étaient en grande partie situées en Ontario, mais en 2012, elles étaient toutes dans les Prairies. Les taux de faible revenu chronique au sein de la population née au Canada (le groupe témoin) dans une collectivité servent de facteur de contrôle des effets économiques et stratégiques qui ont une incidence sur les taux de faible revenu chronique de la collectivité chez les immigrants. Toutefois, les taux du groupe témoin n'étaient pas de bons prédictors des taux de faible revenu chronique chez les immigrants au niveau des villes ou des régions. L'analyse laisse entendre qu'il existe d'autres facteurs non observés, en plus de la conjoncture économique, des effets stratégiques et des caractéristiques liées aux antécédents des immigrants qui ont contribué aux différences entre les taux de faible revenu chronique chez les immigrants au sein des différentes collectivités.

5 Graphiques et tableaux

Graphique 1-1
Quatre seuils de faible revenu substitués, par province, région ou ville, de Terre-Neuve-et-Labrador à St. John's

seuils de faible revenu
(en dollars)

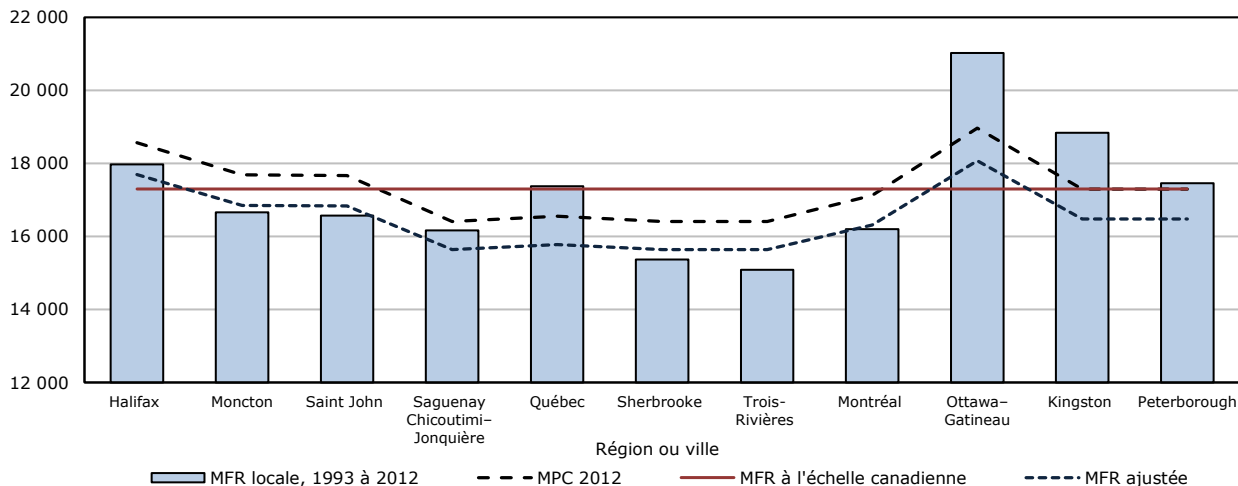


Note : MFR signifie mesure de faible revenu et MPC signifie mesure fondée sur un panier de consommation.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et tableaux CANSIM 051-0001 et 051-0056.

Graphique 1-2
Quatre seuils de faible revenu substitués, par province, région ou ville, d'Halifax à Peterborough

seuils de faible revenu
(en dollars)

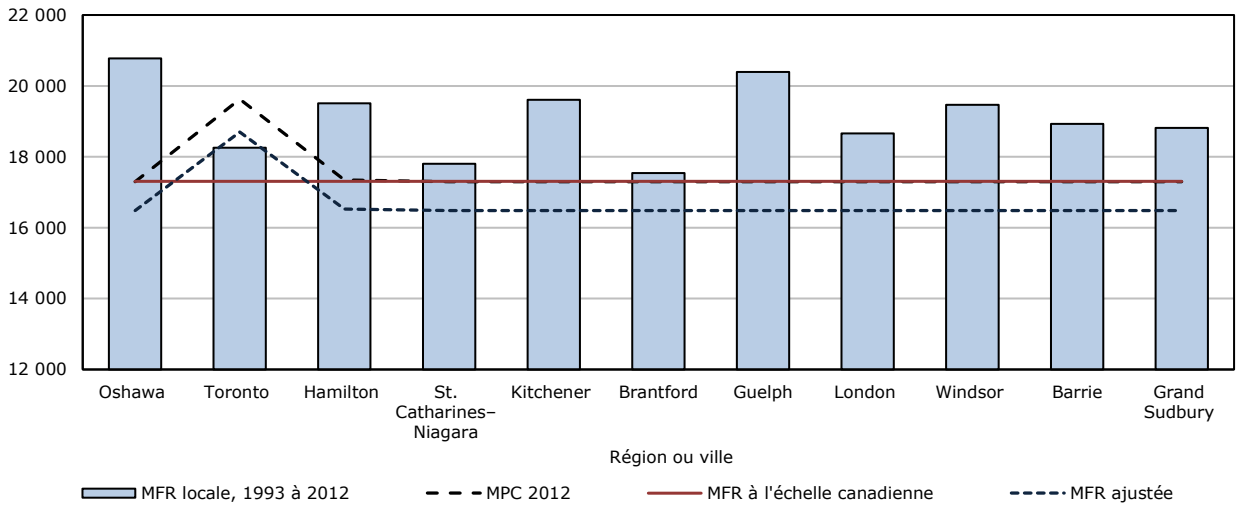


Note : MFR signifie mesure de faible revenu et MPC signifie mesure fondée sur un panier de consommation.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et tableaux CANSIM 051-0001 et 051-0056.

Graphique 1-3
Quatre seuils de faible revenu substitués, par province, région ou ville,
d'Oshawa à Grand Sudbury

seuils de faible revenu
(en dollars)

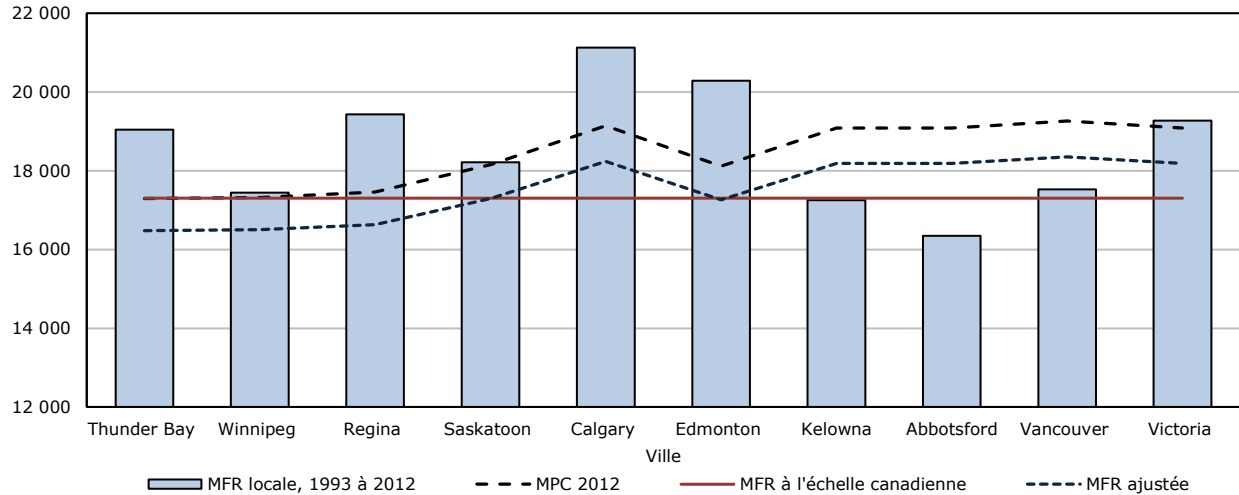


Note : MFR signifie mesure de faible revenu et MPC signifie mesure fondée sur un panier de consommation.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et tableaux CANSIM 051-0001 et 051-0056.

Graphique 1-4
Quatre seuils de faible revenu substitués, par province, région ou ville,
de Thunder Bay à Victoria

seuils de faible revenu
(en dollars)



Note : MFR signifie mesure de faible revenu et MPC signifie mesure fondée sur un panier de consommation.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et tableaux CANSIM 051-0001 et 051-0056.

Tableau 1

Taux de faible revenu chronique¹ au sein des immigrants² et du groupe témoin³, selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, 2000 à 2012

	Nombre d'années écoulées depuis l'immigration				Groupe témoin
	5 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans	Tous, de 5 à 20 ans	
	taux				
Ensemble					
2000	19,5	12,9	10,4	15,8	6,1
2001	19,8	12,8	10,8	16,0	5,7
2002	19,6	13,2	11,2	16,0	5,5
2003	19,3	14,6	12,0	16,2	5,4
2004	19,0	15,6	12,2	16,3	5,4
2005	17,6	15,2	11,5	15,3	5,1
2006	17,0	15,0	11,0	14,8	4,8
2007	16,0	14,2	10,7	13,9	4,5
2008	14,9	13,6	10,9	13,3	4,3
2009	14,3	13,0	11,0	12,9	4,1
2010	14,0	13,0	11,6	12,9	4,0
2011	13,7	12,6	11,8	12,8	4,0
2012	13,3	12,0	11,5	12,3	3,7
Hommes					
2000	16,9	10,5	7,4	13,1	4,9
2001	17,2	10,6	7,7	13,4	4,5
2002	17,1	10,9	8,3	13,4	4,4
2003	16,7	12,0	9,0	13,5	4,3
2004	16,5	13,3	9,7	13,9	4,3
2005	14,6	12,0	8,3	12,2	4,1
2006	14,3	11,8	8,1	11,8	3,8
2007	13,4	11,1	7,9	11,0	3,7
2008	12,4	10,6	8,2	10,5	3,5
2009	11,9	10,2	8,3	10,2	3,4
2010	12,3	11,1	9,5	11,0	3,5
2011	12,0	10,8	9,6	10,9	3,4
2012	11,6	10,4	9,5	10,6	3,3
Femmes					
2000	21,8	15,1	13,2	18,2	7,2
2001	21,9	14,9	13,4	18,3	6,7
2002	21,7	15,2	13,7	18,2	6,5
2003	21,4	16,9	14,5	18,5	6,4
2004	21,0	17,6	14,5	18,4	6,3
2005	20,1	17,9	14,2	18,0	6,0
2006	19,4	17,6	13,6	17,3	5,6
2007	18,3	16,6	13,2	16,3	5,3
2008	17,1	15,9	13,3	15,6	5,0
2009	16,3	15,3	13,3	15,1	4,6
2010	15,4	14,7	13,4	14,5	4,5
2011	15,2	14,1	13,6	14,3	4,4
2012	14,7	13,4	13,1	13,8	4,0

1. Pourcentage d'immigrants (ou du groupe témoin) ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. Personnes nées au Canada et immigrants ayant immigré il y a au moins 21 ans, qui étaient âgés de 25 ans et plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Sources : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants et banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 2

Taux de faible revenu chronique et transitoire chez les immigrants¹ et le groupe témoin², 2000 à 2012

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	Colonne 7
	Taux de faible revenu total	Taux de faible revenu chronique	Taux de faible revenu moins chronique	Taux transitoire	Ne sait pas	Colonne 2, en pourcentage de la colonne 1	Colonne 2 en pourcentage des colonnes 2 à 4
	taux			pourcentage			
Reçus depuis 1 à 4 ans							
2000	41,7
2003	42,7
2006	37,9
2009	34,3
2012	31,7
Reçus depuis 5 à 10 ans							
2000	37,5	17,8	5,7	8,5	5,4	47,4	55,5
2003	37,5	17,9	5,4	10,0	4,2	47,7	53,7
2006	32,6	15,7	4,7	7,9	4,3	48,2	55,5
2009	29,5	13,2	4,3	8,2	3,8	44,9	51,4
2012	27,5	12,2	4,2	7,8	3,3	44,4	50,4
Reçus depuis 11 à 15 ans							
2000	28,7	11,7	4,4	7,5	5,1	40,8	49,6
2003	30,2	13,4	4,5	8,2	4,2	44,2	51,4
2006	29,3	13,7	4,3	7,0	4,3	46,9	54,9
2009	27,2	12,0	4,0	7,5	3,7	44,2	51,1
2012	24,5	11,0	3,7	6,8	2,9	45,1	51,2
Reçus depuis 16 à 20 ans							
2000	24,3	9,5	3,6	7,2	3,9	39,3	46,7
2003	25,8	11,0	3,8	7,6	3,5	42,6	49,2
2006	23,0	10,0	3,2	6,0	3,9	43,5	52,3
2009	23,8	10,1	3,2	6,9	3,5	42,5	50,0
2012	23,4	10,6	3,3	6,7	2,8	45,2	51,3
Reçus depuis 5 à 20 ans							
2000	32,3	14,4	4,9	8,0	5,0	44,6	52,8
2003	32,7	14,9	4,8	8,9	4,1	45,7	52,3
2006	29,0	13,6	4,2	7,1	4,2	46,8	54,6
2009	26,9	11,8	3,9	7,6	3,7	44,0	50,9
2012	25,3	11,3	3,8	7,2	3,0	44,9	50,9
Groupe témoin							
2000	15,0	5,7	2,0	4,9	2,4	37,8	45,0
2003	13,4	5,0	1,7	4,3	2,3	37,4	45,2
2006	11,7	4,4	1,5	3,5	2,3	37,3	46,4
2009	10,7	3,7	1,3	3,2	2,5	34,2	44,8
2012	10,6	3,3	1,2	3,0	3,1	30,7	43,7

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans et plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus dans l'année d'intérêt.

2. Personnes nées au Canada et immigrants reçus au Canada il y a au moins 21 ans, qui étaient âgés de 25 ans et plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces jusqu'à l'année d'intérêt.

Notes : **Taux de faible revenu chronique** : ceux qui ont eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Taux de faible revenu moins chronique : ceux qui ont eu un faible revenu pendant quatre années consécutives sur cinq, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement. **Transitoire** : ceux qui ont eu un faible revenu pendant une à trois années consécutives sur cinq, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement. **Ne sait pas** : ceux qui n'ont produit de déclaration de revenus pour aucune des quatre années précédant l'année d'intérêt.

Sources : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants et banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 3-1**Taux de faible revenu chronique¹, selon les caractéristiques des immigrants au Canada depuis 5 à 20 ans², années sélectionnées**

	2000	2006	2012
		taux	
Ensemble	15,8	14,8	12,3
Sexe			
Hommes	13,1	11,8	10,6
Femmes	18,2	17,3	13,8
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	12,0	9,8	8,0
35 à 44 ans	12,9	12,6	9,8
45 à 54 ans	12,8	12,7	11,2
55 à 64 ans	21,4	17,5	14,7
65 ans ou plus	36,2	35,6	30,5
Type de famille			
Personne hors famille	28,4	28,3	25,1
Famille, sans enfant	15,8	14,5	12,3
Famille, avec un ou plusieurs enfants	11,2	10,8	9,0
Parent seul	27,3	24,7	19,8
Langue officielle au moment de l'établissement			
Anglais	12,4	12,3	10,8
Français	18,4	13,6	10,0
Les deux	11,7	9,3	7,3
Aucune	20,0	18,6	15,7
Niveau de scolarité au moment de l'établissement			
Études secondaires ou niveau inférieur	18,7	17,4	14,6
Métier, quelques études postsecondaires	12,0	12,2	10,7
Université	11,5	11,8	10,2
Université, deuxième cycle	8,2	10,6	10,8
Catégorie d'immigrant			
Programme des candidats des provinces	...	4,2	5,9
Autre catégorie de l'immigration économique	12,3	12,3	10,2
Regroupement familial	18,5	17,3	14,6
Réfugiés	16,4	16,1	14,5
Autre catégorie	17,6	14,8	12,9
Lieu de naissance			
Europe du Nord-Ouest	5,2	5,7	4,2
Europe du Sud-Est	10,0	9,0	8,3
Afrique	19,3	17,2	12,7
Asie de l'Est	22,7	21,9	17,6
Asie du Sud	22,3	21,1	18,5
Asie du Sud-Est	14,6	14,1	11,8
Asie, autre	27,5	23,0	19,8
Chine	25,1	21,5	17,1
Inde	15,8	12,6	10,4
Philippines	7,8	6,0	4,3
Océanie ³	3,7	4,8	4,1
Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud	15,0	11,4	9,1
Océanie, autre	13,4	10,4	7,6
États-Unis	5,9	7,0	4,8

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. L'Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 3-2**Taux de faible revenu chronique¹, selon les caractéristiques des immigrants au Canada depuis 5 à 10 ans², années sélectionnées**

	2000	2006	2012
		taux	
Ensemble	19,5	17,0	13,3
Sexe			
Hommes	16,9	14,3	11,6
Femmes	21,8	19,4	14,7
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	13,8	11,2	8,6
35 à 44 ans	15,3	13,1	9,3
45 à 54 ans	17,8	16,6	12,0
55 à 64 ans	29,7	25,7	19,2
65 ans ou plus	51,3	58,4	56,3
Type de famille			
Personne hors famille	30,6	30,1	24,9
Famille, sans enfant	22,1	19,5	17,6
Famille, avec un ou plusieurs enfants	14,7	13,3	9,4
Parent seul	31,3	26,7	20,3
Langue officielle au moment de l'établissement			
Anglais	15,3	14,0	10,9
Français	20,3	14,4	10,2
Les deux	14,3	8,6	6,8
Aucune	25,6	22,9	20,3
Niveau de scolarité au moment de l'établissement			
Études secondaires ou niveau inférieur	23,9	23,1	18,3
Métier, quelques études postsecondaires	14,7	14,7	11,2
Université	14,0	12,9	10,5
Université, deuxième cycle	10,3	11,6	10,9
Catégorie d'immigrant			
Programme des candidats des provinces	...	4,2	6,1
Autre catégorie de l'immigration économique	15,9	14,3	10,3
Regroupement familial	22,0	20,3	17,3
Réfugiés	22,3	20,8	16,0
Autre catégorie	19,1	20,1	19,5
Lieu de naissance			
Europe du Nord-Ouest	6,9	6,1	3,4
Europe du Sud-Est	11,7	11,3	10,5
Afrique	24,1	17,3	11,4
Asie de l'Est	27,6	30,8	20,7
Asie du Sud	24,3	24,2	20,7
Asie du Sud-Est	19,3	15,6	11,7
Asie, autre	33,5	28,1	22,9
Chine	28,6	20,8	19,0
Inde	17,3	11,8	12,0
Philippines	8,4	5,9	4,2
Océanie ³	3,5	2,9	2,5
Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud	15,6	11,0	8,5
Océanie, autre	15,4	11,4	7,7
États-Unis	6,1	4,8	3,7

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 10 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. L'Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 3-3**Taux de faible revenu chronique¹, selon les caractéristiques des immigrants au Canada depuis 11 à 15 ans², années sélectionnées**

	2000	2006	2012
		taux	
Ensemble	12,9	15,0	12,0
Sexe			
Hommes	10,5	11,8	10,4
Femmes	15,1	17,6	13,4
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	10,8	10,2	8,6
35 à 44 ans	11,2	13,1	10,4
45 à 54 ans	10,0	12,6	11,3
55 à 64 ans	16,9	17,9	14,4
65 ans ou plus	26,8	30,4	24,2
Type de famille			
Personne hors famille	25,2	28,6	23,7
Famille, sans enfant	10,8	13,8	10,3
Famille, avec un ou plusieurs enfants	8,7	10,7	9,6
Parent seul	25,5	25,7	19,8
Langue officielle au moment de l'établissement			
Anglais	9,8	12,4	11,0
Français	16,5	13,7	9,9
Les deux	9,8	10,4	7,6
Aucune	16,3	18,9	14,0
Niveau de scolarité au moment de l'établissement			
Études secondaires ou niveau inférieur	15,3	17,3	13,9
Métier, quelques études postsecondaires	9,7	12,0	10,8
Université	8,7	11,2	10,2
Université, deuxième cycle	6,3	9,6	10,9
Catégorie d'immigrant			
Programme des candidats des provinces	4,0
Autre catégorie de l'immigration économique	9,7	12,4	10,6
Regroupement familial	15,3	16,6	13,5
Réfugiés	14,2	16,6	14,0
Autre catégorie	13,6	15,4	15,0
Lieu de naissance			
Europe du Nord-Ouest	5,2	6,3	4,8
Europe du Sud-Est	8,4	8,3	7,7
Afrique	13,9	19,7	13,3
Asie de l'Est	14,4	21,3	18,7
Asie du Sud	17,4	18,7	19,0
Asie du Sud-Est	14,8	15,1	11,1
Asie, autre	21,7	23,2	18,6
Chine	20,2	23,9	14,0
Inde	14,6	13,6	9,5
Philippines	6,1	6,0	3,5
Océanie ³	4,3	5,9	4,4
Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud	14,0	11,7	8,9
Océanie, autre	11,3	10,2	6,8
États-Unis	6,3	8,0	4,8

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 11 à 15 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. L'Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 3-4**Taux de faible revenu chronique¹, selon les caractéristiques des immigrants au Canada depuis 16 à 20 ans², années sélectionnées**

	2000	2006	2012
		taux	
Ensemble	10,4	11,0	11,5
Sexe			
Hommes	7,4	8,1	9,5
Femmes	13,2	13,6	13,1
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	6,5	5,9	6,4
35 à 44 ans	8,9	10,7	10,2
45 à 54 ans	6,9	8,7	10,4
55 à 64 ans	10,0	10,2	12,5
65 ans ou plus	24,0	25,5	20,6
Type de famille			
Personne hors famille	27,0	25,7	26,3
Famille, sans enfant	6,6	7,9	8,0
Famille, avec un ou plusieurs enfants	5,4	6,7	7,8
Parent seul	21,3	21,3	19,3
Langue officielle au moment de l'établissement			
Anglais	7,3	9,1	10,4
Français	16,6	12,1	9,8
Les deux	6,8	9,1	8,5
Aucune	12,8	13,0	13,2
Niveau de scolarité au moment de l'établissement			
Études secondaires ou niveau inférieur	12,2	12,5	12,5
Métier, quelques études postsecondaires	7,4	8,7	10,1
Université	5,1	8,1	9,4
Université, deuxième cycle	3,5	6,8	9,8
Catégorie d'immigrant			
Programme des candidats des provinces	1,1
Autre catégorie de l'immigration économique	6,6	8,2	9,7
Regroupement familial	13,9	14,1	12,7
Réfugiés	10,1	11,0	12,4
Autre catégorie	8,3	11,5	12,5
Lieu de naissance			
Europe du Nord-Ouest	4,0	4,7	4,8
Europe du Sud-Est	8,2	6,9	6,8
Afrique	9,5	12,9	14,7
Asie de l'Est	11,2	12,0	15,9
Asie du Sud	13,7	15,6	15,0
Asie du Sud-Est	10,9	12,7	12,1
Asie, autre	13,0	15,4	16,8
Chine	16,8	18,8	18,0
Inde	13,6	12,8	9,0
Philippines	7,9	6,0	4,7
Océanie ³	3,7	6,1	6,3
Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud	15,1	11,2	9,7
Océanie, autre	10,8	9,9	7,9
États-Unis	5,4	8,2	6,6

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 16 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. L'Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 4**Taux de faible revenu chronique¹, groupe témoin², années sélectionnées**

	2000	2006	2012
		taux	
Ensemble	6,1	4,8	3,7
Sexe			
Hommes	4,9	3,8	3,3
Femmes	7,2	5,6	4,0
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	6,6	4,6	3,8
35 à 44 ans	6,3	5,1	4,0
45 à 54 ans	5,5	4,6	4,3
55 à 64 ans	7,4	5,8	5,1
65 ans ou plus	5,1	4,0	1,9
Type de famille			
Personne hors famille	13,7	11,4	9,0
Famille, sans enfant	2,1	1,8	1,3
Famille, avec un ou plusieurs enfants	3,2	2,0	1,5
Parent seul	16,8	13,2	10,0

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Personnes nées au Canada et immigrants reçus au Canada il y a au moins 21 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 5

Taux de faible revenu chronique ajusté¹ chez les immigrants, selon les caractéristiques des immigrants² et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, 2012

	Taille de l'échantillon	Répartition	Taux prédit
	en milliers	en pourcentage	taux
Ensemble	2 085	100,0	12,3
Sexe			
Hommes	951	45,6	11,4
Femmes	1 134	54,4	13,1
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	393	18,8	6,9
35 à 44 ans	666	31,9	10,5
45 à 54 ans	578	27,7	12,6
55 à 64 ans	262	12,6	15,4
65 ans ou plus	186	8,9	24,9
Type de famille			
Personne hors famille	258	12,4	21,9
Famille, sans enfant	404	19,4	10,0
Famille, avec un ou plusieurs enfants	1 286	61,7	10,0
Parent seul	138	6,6	21,5
Langue officielle au moment de l'établissement			
Anglais	1 097	52,6	11,7
Français	98	4,7	11,4
Les deux	131	6,3	9,4
Aucune	758	36,4	13,6
Niveau de scolarité au moment de l'établissement			
Études secondaires ou niveau inférieur	940	45,1	13,2
Métier, quelques études postsecondaires	443	21,3	11,6
Université	505	24,2	11,5
Université, deuxième cycle	196	9,4	11,8
Catégorie d'immigrant			
Programme des candidats des provinces	29	1,4	10,0
Autre catégorie de l'immigration économique	985	47,2	11,5
Regroupement familial	713	34,2	13,6
Réfugiés	293	14,0	12,4
Autre catégorie	65	3,1	11,4
Lieu de naissance			
Europe du Nord-Ouest	89	4,3	6,1
Europe du Sud-Est	280	13,4	8,7
Afrique	184	8,8	14,3
Asie de l'Est	174	8,3	18,5
Asie du Sud	186	8,9	18,9
Asie du Sud-Est	63	3,0	10,3
Asie, autre	161	7,7	19,6
Chine	278	13,3	14,5
Inde	253	12,1	10,0
Philippines	159	7,6	4,6
Océanie ³	6	0,3	6,0
Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud	210	10,1	8,3
Océanie, autre	11	0,5	8,0
États-Unis	30	1,5	5,9
Années depuis l'immigration			
5 à 10 ans	807	38,7	15,8
11 à 15 ans	603	28,9	12,0
16 à 20 ans	675	32,4	9,5

1. La valeur prédite est fondée sur la régression logistique. La variable dépendante = 1 s'il y a faible revenu chronique, sinon elle égale 0. Les variables indépendantes comprennent toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus, en plus des indicateurs d'emplacement géographique au Canada (voir le tableau 9).

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. L'Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Note : Les nombres correspondant à la taille des échantillons et à la répartition peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 6-1

Taux de faible revenu chronique¹ chez les immigrants, par province, région ou ville sélectionnée, tous les immigrants au Canada depuis 5 à 20 ans², 2000 à 2012

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
	taux						
Terre-Neuve-et-Labrador	9,7	11,8	14,5	13,1	10,0	10,2	9,0
Île-du-Prince-Édouard	13,4	11,9	13,0	9,4	10,2	8,8	9,4
Nouvelle-Écosse	16,6	17,7	18,9	17,5	16,4	15,7	14,5
Nouveau-Brunswick	11,5	10,2	12,3	10,9	9,7	8,9	9,1
Ville de Québec	15,4	13,3	13,3	10,6	8,7	7,3	5,8
Sherbrooke	15,9	14,7	13,4	12,0	10,0	10,8	10,3
Montréal	19,9	18,3	18,0	15,2	13,4	12,6	10,4
Québec, autre	10,8	10,4	11,3	9,2	7,4	7,4	6,4
Ottawa–Gatineau	18,0	16,7	16,8	15,8	14,3	13,4	12,3
Oshawa	7,0	7,2	8,8	8,2	6,5	7,1	6,9
Toronto	16,0	15,7	16,1	15,1	14,7	14,9	14,9
Hamilton	9,6	10,3	11,0	10,4	9,8	9,7	9,3
St. Catharines–Niagara	8,2	8,6	10,0	9,4	8,9	8,9	9,6
Kitchener	7,2	7,3	8,2	7,0	6,7	6,9	7,2
Guelph	5,3	5,0	5,8	5,5	5,3	5,9	6,2
London	13,6	13,3	14,3	12,5	11,6	11,6	12,0
Windsor	12,3	13,2	15,4	15,2	15,5	16,3	16,2
Ontario, autre	7,4	7,8	9,1	7,8	6,7	6,9	6,5
Winnipeg	8,4	8,1	8,5	7,7	6,5	6,1	5,1
Manitoba, autre	10,8	10,8	10,8	8,3	5,5	4,5	3,1
Regina	8,9	10,2	9,7	8,3	8,0	6,6	5,5
Saskatoon	12,0	12,0	13,4	10,6	9,4	7,8	6,5
Saskatchewan, autre	13,2	13,1	15,4	12,0	8,2	6,6	4,6
Calgary	11,8	11,0	10,9	7,8	6,4	5,9	5,6
Edmonton	11,4	10,2	9,5	7,0	5,4	5,1	4,9
Alberta, autre	9,6	8,9	9,2	6,7	4,8	4,1	3,7
Vancouver	20,6	22,9	23,1	21,4	17,1	16,0	15,2
Victoria	11,3	12,2	13,5	12,2	8,9	8,7	8,4
Colombie-Britannique, autre	12,2	12,7	13,3	11,8	8,5	7,9	7,1

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 6-2

Taux de faible revenu chronique¹ chez les immigrants, par province, région ou ville sélectionnée, tous les immigrants au Canada depuis 5 à 10 ans², 2000 à 2012

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
	taux						
Terre-Neuve-et-Labrador	10,3	15,3	16,7	11,5	11,2	10,8	9,8
Île-du-Prince-Édouard	16,9	15,6	12,7	6,3	10,0	8,1	9,3
Nouvelle-Écosse	24,5	26,5	24,3	19,6	17,4	14,9	13,5
Nouveau-Brunswick	12,7	11,0	11,0	10,1	9,3	9,1	9,0
Ville de Québec	17,4	14,3	14,0	11,0	8,9	6,7	4,7
Sherbrooke	17,7	16,1	14,1	15,1	11,9	12,5	11,6
Montréal	23,1	20,9	19,3	16,3	13,6	12,2	10,4
Québec, autre	12,1	11,9	10,7	8,7	7,5	7,1	6,0
Ottawa–Gatineau	22,3	20,1	17,5	17,3	16,5	15,2	13,9
Oshawa	11,4	11,9	11,8	11,8	8,8	9,5	8,8
Toronto	19,4	18,9	18,5	17,5	17,0	16,9	17,4
Hamilton	12,2	13,7	14,2	14,5	13,0	13,0	12,3
St. Catharines–Niagara	10,7	11,6	12,9	13,2	13,1	12,2	11,5
Kitchener	9,5	9,8	9,7	9,0	9,0	9,1	10,1
Guelph	7,2	5,9	7,1	8,4	7,0	7,0	8,2
London	19,2	21,0	20,4	17,7	16,5	15,1	14,5
Windsor	16,4	17,6	18,4	18,3	19,8	21,0	20,4
Ontario, autre	10,1	11,0	11,6	10,0	8,4	7,7	7,6
Winnipeg	10,8	10,7	10,5	9,0	7,6	6,3	5,2
Manitoba, autre	15,3	14,8	14,4	9,2	5,2	3,9	3,0
Regina	11,9	13,7	9,1	8,0	9,0	8,3	6,4
Saskatoon	14,0	13,9	15,5	11,2	10,5	8,7	6,8
Saskatchewan, autre	17,6	15,8	14,6	12,5	8,6	6,3	4,0
Calgary	15,5	13,8	12,7	9,3	7,2	6,4	6,1
Edmonton	16,0	14,2	12,3	8,8	6,5	5,6	5,4
Alberta, autre	12,6	11,2	10,3	7,1	5,0	3,7	3,5
Vancouver	23,9	26,8	26,5	24,1	18,9	17,0	16,1
Victoria	13,8	15,1	15,0	14,3	9,7	9,3	7,9
Colombie-Britannique, autre	13,7	13,6	13,7	11,3	9,0	7,4	6,6

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 10 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 6-3

Taux de faible revenu chronique¹ chez les immigrants, par province, région ou ville sélectionnée, tous les immigrants au Canada depuis 11 à 15 ans², 2000 à 2012

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
	taux						
Terre-Neuve-et-Labrador	9,6	10,3	14,6	14,6	9,8	10,9	9,2
Île-du-Prince-Édouard	14,2	10,9	15,9	14,3	11,1	8,6	7,7
Nouvelle-Écosse	11,7	11,9	17,9	19,7	18,5	18,7	15,8
Nouveau-Brunswick	11,6	9,3	15,5	12,4	10,5	9,3	10,0
Ville de Québec	14,3	12,2	12,9	10,4	8,7	8,0	7,4
Sherbrooke	12,2	12,9	12,6	8,1	8,0	9,5	10,7
Montréal	17,9	17,1	18,4	15,5	13,8	12,8	10,8
Québec, autre	10,0	9,8	12,6	10,1	7,2	7,3	6,6
Ottawa–Gatineau	15,2	15,4	18,1	16,4	13,3	11,8	11,4
Oshawa	4,5	5,0	8,4	8,0	6,6	6,5	6,6
Toronto	12,6	12,9	15,4	15,0	14,4	14,3	13,9
Hamilton	8,8	8,0	9,9	9,6	9,7	8,9	8,7
St. Catharines–Niagara	7,6	6,8	9,2	7,8	7,9	9,3	9,7
Kitchener	5,8	5,8	8,0	6,7	5,9	5,8	6,2
Guelph	3,7	4,2	5,6	4,7	5,5	6,2	5,9
London	10,2	10,0	13,0	12,3	11,5	11,9	12,5
Windsor	7,8	9,7	14,8	15,5	14,2	15,6	15,8
Ontario, autre	6,8	6,5	8,9	8,2	7,3	7,6	6,5
Winnipeg	7,6	6,2	7,7	7,9	6,5	6,5	5,4
Manitoba, autre	9,3	8,0	9,6	10,0	6,7	5,1	2,7
Regina	6,9	7,9	11,1	8,8	7,5	5,7	3,9
Saskatoon	13,1	11,1	11,7	11,3	9,6	7,0	6,6
Saskatchewan, autre	12,7	13,1	18,7	13,1	7,7	7,2	4,3
Calgary	10,2	8,8	10,0	7,4	6,2	5,8	5,4
Edmonton	9,5	8,0	9,0	7,2	5,2	5,0	4,7
Alberta, autre	8,6	8,3	9,2	7,2	4,8	4,4	4,0
Vancouver	17,1	18,3	21,1	21,6	18,0	16,6	14,8
Victoria	10,5	10,5	13,0	12,2	9,9	9,7	8,3
Colombie-Britannique, autre	12,3	12,1	13,1	13,0	9,0	8,8	7,5

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 11 à 15 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 6-4

Taux de faible revenu chronique¹ chez les immigrants, par province, région ou ville sélectionnée, tous les immigrants au Canada depuis 16 à 20 ans², 2000 à 2012

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
	taux						
Terre-Neuve-et-Labrador	8,8	7,5	11,1	13,9	8,5	8,6	7,1
Île-du-Prince-Édouard	8,9	9,3	10,2	8,6	9,8	10,1	11,7
Nouvelle-Écosse	8,6	8,0	10,6	11,5	12,4	14,0	14,8
Nouveau-Brunswick	10,3	10,1	10,2	10,6	9,6	8,2	8,1
Ville de Québec	12,1	12,5	12,1	10,1	8,3	8,2	6,4
Sherbrooke	14,5	12,0	12,2	9,1	8,7	8,2	7,0
Montréal	15,1	14,6	15,1	13,3	12,7	13,0	10,1
Québec, autre	9,7	8,5	10,8	9,3	7,5	8,2	7,2
Ottawa-Gatineau	10,2	10,4	12,7	12,5	12,8	12,8	11,5
Oshawa	3,8	4,0	6,0	5,2	4,6	5,4	5,5
Toronto	10,9	11,6	12,4	11,4	12,0	13,0	13,2
Hamilton	5,1	6,8	7,6	6,2	6,5	7,1	6,7
St. Catharines-Niagara	4,8	5,8	6,9	6,4	5,7	5,2	7,0
Kitchener	4,0	4,8	5,9	4,9	4,8	5,1	4,8
Guelph	2,5	4,5	4,1	2,8	3,3	4,5	4,2
London	5,9	6,5	9,0	7,9	7,7	8,0	8,3
Windsor	6,0	6,3	9,0	8,6	11,1	11,8	12,6
Ontario, autre	4,9	5,6	6,8	5,5	4,7	5,5	5,3
Winnipeg	6,2	7,2	7,6	6,3	5,5	5,7	4,7
Manitoba, autre	8,1	8,7	6,3	4,4	4,9	5,5	3,9
Regina	6,3	7,8	8,4	8,2	7,1	4,5	5,4
Saskatoon	8,8	9,3	11,8	8,4	7,1	6,8	5,5
Saskatchewan, autre	8,8	8,8	12,4	9,9	8,2	6,6	6,6
Calgary	7,2	8,0	8,8	5,8	5,2	5,1	5,1
Edmonton	6,4	6,4	6,4	4,8	4,4	4,4	4,3
Alberta, autre	6,8	5,7	7,4	5,6	4,5	4,4	3,6
Vancouver	13,9	16,1	17,1	15,8	13,5	14,4	14,6
Victoria	8,4	9,3	11,8	9,7	7,1	7,4	9,0
Colombie-Britannique, autre	9,8	11,6	12,8	10,9	7,4	7,7	7,5

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 16 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 7**Taux de faible revenu chronique¹, par province, région ou ville sélectionnée, groupe témoin², 2000 à 2012**

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012
	taux						
Terre-Neuve-et-Labrador	15,2	13,3	12,1	10,4	8,4	6,5	5,7
Île-du-Prince-Édouard	8,2	7,0	6,4	5,6	5,1	4,4	4,1
Nouvelle-Écosse	10,0	8,9	8,2	7,3	6,8	6,2	5,8
Nouveau-Brunswick	10,8	10,1	9,3	8,2	7,1	6,4	6,0
Ville de Québec	5,4	4,8	4,3	3,8	3,4	3,0	2,3
Sherbrooke	6,8	6,1	5,5	4,7	4,5	4,3	3,8
Montréal	6,2	5,3	5,1	4,6	4,4	4,5	3,6
Québec, autre	7,0	6,2	5,7	5,1	4,8	4,4	3,6
Ottawa-Gatineau	5,0	4,4	4,4	4,0	3,7	3,5	3,0
Oshawa	2,8	2,8	2,8	2,4	2,3	2,3	2,1
Toronto	4,9	4,6	4,9	4,8	4,6	4,7	4,8
Hamilton	3,1	3,1	3,2	3,0	2,8	2,8	2,6
St. Catharines-Niagara	3,3	3,2	3,3	3,3	3,0	3,0	3,0
Kitchener	2,3	2,2	2,5	2,3	2,1	2,1	2,1
Guelph	2,2	2,3	2,5	2,2	2,1	2,2	2,2
London	3,8	3,7	3,9	3,7	3,4	3,1	3,0
Windsor	2,9	3,0	3,3	3,3	3,3	3,5	3,6
Ontario, autre	4,2	4,0	4,0	3,7	3,3	3,1	3,0
Winnipeg	5,5	5,0	5,1	4,5	4,0	3,7	3,5
Manitoba, autre	11,4	10,0	9,5	9,3	8,4	8,0	7,8
Regina	5,5	5,2	5,0	4,3	3,6	2,6	2,3
Saskatoon	6,6	6,2	6,0	5,1	3,8	2,6	2,3
Saskatchewan, autre	10,4	9,4	9,1	8,2	6,7	5,1	4,7
Calgary	3,4	2,9	2,9	2,1	1,7	1,8	1,5
Edmonton	4,2	3,6	3,2	2,5	2,0	1,8	1,3
Alberta, autre	6,5	5,4	4,9	3,6	3,1	2,8	2,3
Vancouver	6,1	6,2	6,1	5,6	4,7	4,6	4,7
Victoria	5,7	5,6	5,4	4,8	3,9	3,6	3,5
Colombie-Britannique, autre	7,4	7,3	7,0	6,0	4,8	4,5	4,5

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Personnes nées au Canada et immigrants reçus au Canada il y a au moins 21 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 8

Taux de faible revenu chronique ajusté¹ chez les immigrants², par province, région ou ville sélectionnée, 2012

	Taille de l'échantillon	Répartition	Taux prédit
	en milliers	en pourcentage	taux
Ensemble	2 085	100,0	12,3
Terre-Neuve-et-Labrador	2	0,1	10,7
Île-du-Prince-Édouard	1	0,0	11,6
Nouvelle-Écosse	10	0,5	16,2
Nouveau-Brunswick	5	0,2	11,7
Ville de Québec	11	0,5	8,4
Sherbrooke	4	0,2	13,1
Montréal	252	12,1	11,7
Québec, autre	13	0,6	9,7
Ottawa-Gatineau	69	3,3	12,1
Oshawa	12	0,6	8,2
Toronto	890	42,7	14,1
Hamilton	38	1,8	10,1
St. Catharines-Niagara	11	0,5	11,0
Kitchener	31	1,5	8,2
Guelph	8	0,4	6,9
London	19	0,9	12,3
Windsor	21	1,0	15,0
Ontario, autre	37	1,8	8,6
Winnipeg	32	1,6	7,0
Manitoba, autre	7	0,3	5,3
Regina	5	0,3	5,8
Saskatoon	8	0,4	6,6
Saskatchewan, autre	4	0,2	5,9
Calgary	110	5,3	6,0
Edmonton	67	3,2	5,4
Alberta, autre	23	1,1	5,0
Vancouver	344	16,5	13,9
Victoria	11	0,5	9,2
Colombie-Britannique, autre	41	2,0	8,7

1. La valeur prédite est fondée sur la régression logistique. La variable dépendante = 1 s'il y a faible revenu chronique, sinon elle égale 0. Les variables indépendantes comprennent toutes les caractéristiques énumérées dans le tableau 5 ainsi que les indicateurs de la ville ou de la région de résidence (voir le tableau 9).

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Note : Les chiffres figurant dans la colonne « Répartition » n'égalent pas nécessairement 100,0 % en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 9-1**Taux de faible revenu chronique ajusté¹ chez les immigrants²,
par province, région ou ville sélectionnée, par quartile, 2000**

	2000
	taux
Premier quartile	
Vancouver	20,6
Montréal	19,9
Ottawa–Gatineau	18,0
Nouvelle-Écosse	16,6
Toronto	16,0
Sherbrooke	15,9
Ville de Québec	15,4
Deuxième quartile	
London	13,6
Île-du-Prince-Édouard	13,4
Saskatchewan, autre	13,2
Windsor	12,3
Colombie-Britannique, autre	12,2
Saskatoon	12,0
Calgary	11,8
Troisième quartile	
Nouveau-Brunswick	11,5
Edmonton	11,4
Victoria	11,3
Manitoba, autre	10,8
Québec, autre	10,8
Terre-Neuve-et-Labrador	9,7
Hamilton	9,6
Alberta, autre	9,6
Quatrième quartile	
Regina	8,9
Winnipeg	8,4
St. Catharines–Niagara	8,2
Ontario, autre	7,4
Kitchener	7,2
Oshawa	7,0
Guelph	5,3

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 9-2

Taux de faible revenu chronique ajusté¹ chez les immigrants², par province, région ou ville sélectionnée, par quartile, 2012

	2012
	taux
Premier quartile	
Windsor	16,2
Vancouver	15,2
Toronto	14,9
Nouvelle-Écosse	14,5
Ottawa–Gatineau	12,3
London	12,0
Montréal	10,4
Deuxième quartile	
Sherbrooke	10,3
St. Catharines–Niagara	9,6
Île-du-Prince-Édouard	9,4
Hamilton	9,3
Nouveau-Brunswick	9,1
Terre-Neuve-et-Labrador	9,0
Victoria	8,4
Troisième quartile	
Kitchener	7,2
Colombie-Britannique, autre	7,1
Oshawa	6,9
Ontario, autre	6,5
Saskatoon	6,5
Québec, autre	6,4
Guelph	6,2
Ville de Québec	5,8
Quatrième quartile	
Calgary	5,6
Regina	5,5
Winnipeg	5,1
Edmonton	4,9
Saskatchewan, autre	4,6
Alberta, autre	3,7
Manitoba, autre	3,1

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 10-1

Rapport entre les taux de faible revenu chronique ¹ chez les immigrants² et ceux du groupe témoin³, 2000

	2000
	taux
Premier quartile	
Windsor	4,2
Ottawa–Gatineau	3,6
London	3,6
Calgary	3,5
Vancouver	3,4
Toronto	3,2
Montréal	3,2
Deuxième quartile	
Hamilton	3,1
Kitchener	3,0
Ville de Québec	2,9
Edmonton	2,7
Oshawa	2,5
St. Catharines–Niagara	2,5
Guelph	2,4
Troisième quartile	
Sherbrooke	2,3
Victoria	2,0
Saskatoon	1,8
Ontario, autre	1,7
Nouvelle-Écosse	1,7
Colombie-Britannique, autre	1,6
Île-du-Prince-Édouard	1,6
Regina	1,6
Quatrième quartile	
Winnipeg	1,5
Québec, autre	1,5
Alberta, autre	1,5
Saskatchewan, autre	1,3
Nouveau-Brunswick	1,1
Manitoba, autre	0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	0,6

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. Personnes nées au Canada et immigrants reçus au Canada il y a au moins 21 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Sources : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants et banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 10-2

Rapport entre les taux de faible revenu chronique ¹ chez les immigrants² et ceux du groupe témoin³, 2012

	2012
	taux
Premier quartile	
Windsor	4,5
Ottawa–Gatineau	4,1
London	3,9
Calgary	3,8
Edmonton	3,7
Hamilton	3,5
Kitchener	3,4
Deuxième quartile	
Oshawa	3,3
Vancouver	3,3
St. Catharines–Niagara	3,2
Toronto	3,1
Montréal	2,9
Guelph	2,9
Saskatoon	2,8
Troisième quartile	
Sherbrooke	2,7
Ville de Québec	2,5
Nouvelle-Écosse	2,5
Regina	2,5
Victoria	2,4
Île-du-Prince-Édouard	2,3
Ontario, autre	2,2
Québec, autre	1,8
Quatrième quartile	
Colombie-Britannique, autre	1,6
Alberta, autre	1,6
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6
Nouveau-Brunswick	1,5
Winnipeg	1,4
Saskatchewan, autre	1,0
Manitoba, autre	0,4

1. Pourcentage d'immigrants ayant eu un faible revenu pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. Personnes nées au Canada et immigrants reçus au Canada il y a au moins 21 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

Sources : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants et banque de Données administratives longitudinales.

Tableau 11-1

Coefficients de la régression logistique des taux de faible revenu chronique¹, selon les caractéristiques des immigrants², 2012

	Résultats de la régression		Observations
	coefficient	erreur-type	nombre ³
Nombre d'années écoulées depuis l'immigration			
5 à 10 ans (groupe témoin)	806 500
11 à 15 ans	-0,362	0,006	603 400
16 à 20 ans	-0,643	0,006	674 800
Groupe d'âge			
25 à 34 ans	-0,488	0,008	392 700
35 à 44 ans (groupe témoin)	665 900
45 à 54 ans	0,223	0,006	578 300
55 à 64 ans	0,479	0,008	262 000
65 ans ou plus	1,144	0,008	185 700
Sexe			
Hommes (groupe témoin)	950 900
Femmes	0,180	0,005	1 133 900
Type de famille			
Personne hors famille	1,012	0,006	257 700
Famille, sans enfant	-0,002	0,007	403 600
Famille, avec un ou plusieurs enfants (groupe témoin)	1 285 700
Parent seul	0,981	0,008	137 700
Langue officielle au moment de l'établissement			
Anglais (groupe témoin)	1 097 200
Français	-0,030	0,014	98 500
Les deux	-0,270	0,013	131 200
Aucune	0,185	0,005	757 900
Niveau de scolarité au moment de l'établissement			
Études secondaires ou niveau inférieur (groupe témoin)	940 100
Métier, quelques études postsecondaires	-0,161	0,006	443 100
Université	-0,170	0,007	505 500
Université, deuxième cycle	-0,143	0,009	196 000
Catégorie d'immigrant			
Programme des candidats des provinces	-0,174	0,027	28 800
Autre catégorie de l'immigration économique (groupe témoin)	985 000
Regroupement familial	0,213	0,006	712 900
Réfugiés	0,104	0,007	292 800
Autre catégorie	-0,011	0,013	65 200
Lieu de naissance			
Europe du Nord-Ouest	-0,406	0,019	89 100
Europe du Sud-Est (groupe témoin)	280 100
Afrique	0,610	0,011	184 100
Asie de l'Est	0,949	0,010	173 700
Asie du Sud	0,977	0,010	186 100
Asie du Sud-Est	0,196	0,015	62 700
Asie, autre	1,032	0,010	161 100
Chine	0,623	0,009	278 000
Inde	0,171	0,010	253 000
Philippines	-0,726	0,015	159 500
Océanie ⁴	-0,422	0,069	5 600
Caraïbes, Amérique centrale, Amérique du Sud	-0,057	0,011	210 100
Océanie, autre	-0,091	0,038	11 300
Etats-Unis	-0,439	0,029	30 300

... n'ayant pas lieu de figurer

1. La variable dépendante = 1 s'il y a faible revenu chronique, sinon elle égale 0.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. Pour des raisons de confidentialité, le nombre d'observations a été arrondi à la centaine près.

4. L'Océanie comprend l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 11-2**Coefficients de la régression logistique des taux de faible revenu chronique¹,
par province, région ou ville, immigrants², 2012**

	Résultats de la régression		Observations
	coefficient	erreur-type	nombre ³
Province, région ou ville de résidence			
Terre-Neuve-et-Labrador	-0,348	0,083	1 900
Île-du-Prince-Édouard	-0,242	0,111	1 000
Nouvelle-Écosse	0,187	0,030	10 000
Nouveau-Brunswick	-0,233	0,053	4 700
Ville de Québec	-0,639	0,043	10 600
Sherbrooke	-0,090	0,056	3 700
Montréal	-0,239	0,009	251 500
Québec, autre	-0,459	0,037	13 000
Ottawa–Gatineau	-0,188	0,013	69 500
Oshawa	-0,667	0,037	12 300
Toronto (groupe témoin)	889 500
Hamilton	-0,420	0,019	38 400
St. Catharines–Niagara	-0,308	0,034	10 800
Kitchener	-0,666	0,023	30 800
Guelph	-0,868	0,049	7 800
London	-0,170	0,024	19 100
Windsor	0,083	0,020	20 800
Ontario, autre	-0,613	0,022	36 500
Winnipeg	-0,843	0,027	32 500
Manitoba, autre	-1,166	0,073	6 700
Regina	-1,063	0,061	5 300
Saskatoon	-0,913	0,048	7 600
Saskatchewan, autre	-1,035	0,082	3 600
Calgary	-1,031	0,014	109 900
Edmonton	-1,154	0,019	67 400
Alberta, autre	-1,230	0,036	23 000
Vancouver	-0,017	0,006	343 900
Victoria	-0,527	0,035	11 400
Colombie-Britannique, autre	-0,597	0,020	41 300
Constante	-2,526	0,012	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. La variable dépendante = 1 s'il y a faible revenu chronique, sinon elle égale 0.

2. Immigrants reçus au Canada il y a 5 à 20 ans, qui étaient âgés de 25 ans ou plus, qui ont vécu dans l'une des 10 provinces et qui ont produit des déclarations de revenus pendant cinq années consécutives, jusqu'à l'année d'intérêt, inclusivement.

3. Pour des raisons de confidentialité, le nombre d'observations a été arrondi à la centaine près.

Source : Statistique Canada, Banque de données longitudinales sur les immigrants.

Annexe A : Problèmes liés au choix de la façon de mesurer le faible revenu

Il existe de nombreuses questions à considérer au moment de choisir la façon de mesurer le taux de faible revenu annuel. En voici quelques-unes :

- Est-il préférable de choisir une mesure relative ou une mesure absolue?
- Quelle est la façon d'intégrer les questions d'exclusion sociale dans la mesure? Devrait-on les intégrer?
- Les mesures de privation relatives contribuent-elles à la mesure de la pauvreté?
- Les mesures devraient-elles être fondées sur la consommation ou sur le revenu?
- Quel est le rôle de la richesse (par rapport au revenu) dans la gestion de la pauvreté?
- De nombreuses questions techniques concernant la façon exacte de déterminer le seuil de faible revenu (Wagle, 2002).
- Si l'on élabore des mesures régionales, comment doit-on prendre en compte les différences dans le coût des biens de première nécessité d'une région à l'autre?

Au Canada, la plupart des définitions opérationnelles du faible revenu sont fondées sur une certaine forme de revenu familial annuel disponible. La seule exception majeure concerne l'examen des ressources réalisé par les programmes d'aide sociale, qui consiste généralement en une combinaison de biens et de revenus. Toutefois, les mesures de faible revenu sont généralement fondées sur le revenu familial; les seuils de faible revenu sont établis et les personnes qui se trouvent sous le seuil qui les concerne sont considérées comme étant en situation de faible revenu. Les seuils les plus connus comprennent le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada et une version de la mesure de faible revenu (MFR), laquelle est essentiellement établie à la moitié du revenu médian des Canadiens (voir Murphy, Zhang et Dionne, 2012 pour un examen des seuils de faible revenu canadiens). Toutefois, dans l'analyse des variations régionales des taux de faible revenu, ces mesures ne permettent pas de prendre adéquatement en compte les différences régionales dans le coût de la vie. Par exemple, si une MFR nationale (la moitié du revenu médian des Canadiens) est utilisée comme seuil et appliquée aux revenus familiaux dans toutes les villes, le taux de faible revenu sera surestimé dans les villes où les biens de première nécessité sont moins coûteux. Cela s'explique par le fait que le coût des aliments ou du logement, par exemple, qui peut être pris en charge lorsqu'on dispose d'un revenu qui se situe au niveau du SFR sera plus élevé dans les villes où le coût de la vie est plus élevé.

Différentes études ont démontré que les inégalités et les mesures de faible revenu sont influencées par les variations régionales des prix et que le classement de certaines régions change lorsque les différences dans le coût de la vie sont prises en compte (Pendakur, 2002; Muller, 2005; Jolliffe, 2006; Zhang, Mihorean et Michaud, 2010).

Dans la présente étude, une MFR ajustée selon la région est utilisée comme mesure de faible revenu (voir le corps du rapport). La MFR nationale (0,5 fois le revenu médian) est ajustée au moyen de la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC). Les indices de prix régionaux autres que le MPC pourraient éventuellement être utilisés dans la recherche sur le faible revenu, mais ceux-ci comportent des lacunes (Zhang, Mihorean et Michaud, 2010). Statistique Canada génère des indices comparatifs des prix entre les villes, mais ceux-ci ne portent que sur 11 villes et, donc, ne peuvent pas être utilisés à l'échelle nationale. Pendakur (2002) a généré un indice de prix régional qui a été utilisé dans la recherche sur la pauvreté et l'inégalité des revenus, mais il était fondé sur des données relativement anciennes et excluait les collectivités de moins de 30 000 habitants. En outre, ces indices et d'autres semblables sont fondés sur le niveau général des prix. La MPC est conçue pour mesurer la pauvreté, et le panier de biens et de services comprend les biens de première nécessité convenant à la recherche sur les taux de faible revenu. Pour ces raisons, la présente étude utilise la MPC pour mesurer les différences dans le coût des biens de première nécessité dans les villes et les régions.

Annexe B : L'effet de l'étalement du revenu sur cinq ans

Une autre question de mesure concerne le fait de considérer le faible revenu comme un état distinct : soit une personne est en situation de faible revenu au cours d'une année, soit elle ne l'est pas. Une telle démarche ne permet pas de tenir compte de la « profondeur » du faible revenu (Rodgers et Rodgers, 1993; Hulme, Moore et Shepherd, 2001). Donc, une personne dont la famille se situe bien en dessous du seuil de faible revenu (SFR) pendant quatre années consécutives ne sera pas considérée comme étant en situation de faible revenu chronique si sa famille passe légèrement au-dessus du SFR au cours de la cinquième année. Inversement, un membre d'une famille qui se situe juste en dessous du SFR pour chacune des cinq années sera considéré comme étant en situation de faible revenu chronique. La méthode qui est axée sur cinq années consécutives suppose implicitement que le revenu ne peut pas être transféré d'une année à l'autre et que la consommation n'est pas égalisée au fil du temps par des économies réalisées au cours de certaines années et par des dépenses effectuées au cours d'autres années. Pour résoudre ce problème, une autre définition s'appuie sur la méthode du « revenu permanent ». Le revenu familial moyen²⁴ au cours des cinq années consécutives précédant et incluant l'année d'intérêt, par exemple 2010, est calculé. Dans cet exemple, si le revenu annuel moyen pour l'ensemble de la période allant de 2006 à 2010 est inférieur au SFR, tous les membres de cette famille sont considérés comme étant en situation de faible revenu chronique en 2010. Cette méthode tient compte de la profondeur du faible revenu pour l'ensemble des années.

Le faible revenu chronique est plus fréquent lorsque cette méthode est utilisée. Par exemple, en 2012, le taux de faible revenu chronique, c'est-à-dire la proportion d'immigrants²⁵ qui étaient en situation de faible revenu chronique, était de 12,3 % selon la méthode du « faible revenu pour l'ensemble des cinq années²⁶ », mais il était de 23,9 % selon la mesure du « revenu familial moyen au cours des cinq années ». Cette dernière définition génère un taux beaucoup plus élevé parce qu'une ou deux années de très faible revenu (bien en dessous du SFR) peuvent entraîner un faible revenu chronique pour l'ensemble de la période de cinq ans, même si la famille se situe légèrement au-dessus du SFR pendant un ou deux ans.

Bien sûr, toutes les mesures de faible revenu sont arbitraires jusqu'à un certain point. Par contre, cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas utiles. Les comparaisons avec des valeurs de référence sont souvent plus significatives que la valeur absolue du taux lui-même. Le taux a-t-il augmenté ou diminué depuis l'année de référence? Comment le taux de faible revenu chronique chez les immigrants se compare-t-il à celui des Canadiens de naissance? De ce point de vue, les deux méthodes génèrent des résultats semblables. Selon la méthode du « faible revenu pour l'ensemble des cinq années », le taux de faible revenu chronique chez les immigrants en 2012 était 3,3 fois supérieur à celui du groupe témoin (principalement des Canadiens de naissance), alors que la méthode du « revenu familial moyen au cours des cinq années » générerait un taux 3,1 fois plus élevé. Les deux méthodes ont montré une diminution de 22 % du taux de faible revenu chronique de 2000 à 2012. Dans le présent document, la définition du faible revenu chronique en fonction du « faible revenu pour l'ensemble des cinq années » est utilisée pour les raisons indiquées dans le corps du rapport.

24. Ajustement par équivalence « membres adultes » après impôt et transferts.

25. Âgés de 25 ans ou plus et au Canada depuis 5 à 20 ans.

26. Si une définition plus souple est utilisée (p. ex., en situation de faible revenu pendant quatre années sur cinq), le taux augmente et passe à 16,3 %.

Bibliographie

Bane, M.J. et D. Ellwood. 1986. « Slipping into and out of Poverty: The Dynamics of Spells ». *Journal of Political Economy* 21 (1) : 1 à 23.

Bonikowska, A., F. Hou et G. Picot. 2017. « New Immigrants Seeking New Places: The Role of Policy Changes in the Regional Distribution of New Immigrants to Canada ». *Growth and Change* 48 (1) : 174 à 190.

Finnie, R. et A. Sweetman. 2003. « La dynamique de la pauvreté : résultats empiriques pour le Canada ». *Revue canadienne d'économique* 36 (2) : 291 à 325.

Hatfield, M. 2004. « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu ». *Horizons* 7 (2) : 19 à 26.

Hatfield, M., W. Pyper et B. Gustajtis. 2010. *Premier examen complet de la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation : Rapport final*. Catalogue SP-953-06-10F. Gatineau : Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Hou, F. et G. Picot. 2016. *Évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux*. Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 374. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Hulme, D., K. Moore et A. Shepherd. 2001. *Chronic Poverty: Meanings and Analytical Frameworks*. CPRC Working Paper n° 2. Manchester: Chronic Poverty Research Centre, University of Manchester.

Jolliffe, D. 2006. « Poverty, Prices and Place: How Sensitive is the Spatial Distribution of Poverty to Cost of Living Adjustments ». *Economic Policy* 44 (2) : 296 à 310.

Muller, C. 2005. « Poverty and Inequality Under Income and Price Dispersions ». *Revue canadienne d'économique* 38 (3) : 979 à 998.

Murphy, B., X. Zhang et C. Dionne. 2012. *Le faible revenu au Canada : une perspective multilignes et multi-indices*. Série de documents de recherche sur le revenu, n° 001. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Pandey, M. et J. Townsend. 2013. « Provincial Nominee Programs: An Evaluation of Earnings and Settlement Rates of Nominees ». *Canadian Public Policy* 39 (4) : 603 à 618.

Pendakur, K. 2002. « Taking Prices Seriously in the Measurement of Inequality ». *Journal of Public Economics* 86 (1) : 47 à 69.

Picot, G. et F. Hou. 2014. *Immigration, faible revenu et inégalité des revenus au Canada : Quoi de neuf durant les années 2000?* Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques, n° 364. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Picot, G., F. Hou et S. Coulombe. 2008. « Poverty Dynamics Among Recent Immigrants to Canada ». *International Migration Review* 42 (2) : 393 à 424.

Rodgers, J.R. et J.L. Rodgers. 1993. « Chronic Poverty in the U.S ». *Journal of Human Resources* 28(1) : 25 à 54.

Ruggles, P. et R. Williams. 1989. « Longitudinal Measures of Poverty: Accounting for Income and Assets over Time ». *Review of Income and Wealth* 35 (3) : 225 à 243.

Statistique Canada. 2013. « Mesure du panier de consommation (base de 2011) ». Dans *Les lignes de faible revenu, 2011-2012*, p. 9 à 12. Série de documents de recherche sur le revenu – Document de recherche, n° 2. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada. Disponible au lien suivant : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2013002-fra.pdf> (consulté le 20 avril 2017).

Wagle, U. 2002. « Rethinking Poverty: Definition and Measurement ». *International Social Science Journal* 54 (171) : 155 à 165.

Zhang, X., K. Mihorean et S. Michaud. *Measuring Canadian Low Income Across Regions: Local Thresholds or Spatial Price Index Adjustments*. Communication présentée à la 31^e conférence générale de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune qui s'est tenue à Saint-Gall, en Suisse, en 2010.